



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

UFR de Lettres & Arts

2026-
2027

GUIDE DES ETUDES MASTER

MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES

Ce guide des études 2026-2027 rassemble les différents enseignements dispensés dans le grade de Master qui se décline en différentes spécialités et mentions :

- Lettres, parcours RIMES (Métiers de la Recherche, de l'ingénierie, de la Médiatisation et de l'Édition Scientifiques), première année*
- Lettres, parcours Recherche en littérature, deuxième année*
- Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse (à distance)*
- Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques*
- Muséologie, Muséo-Expographie, parcours Expographie-Muséographie Ecoresponsable*
- Français Langue Étrangère, parcours Français Langue Etrangère / Français Langue Seconde/ Français sur Objectifs Spécifiques en milieu scolaire et entrepreneurial (en présentiel et à distance)*
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation / Second degré en Lettres modernes (CAPES), deuxième année*

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE :	Martine LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	
DIRECTEUR ADJOINT :	Guillaume COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :	Caroline DELIT caroline.delit@univ-artois.fr	
SECRETARIAT LICENCE ET MASTER :	Anne HOBERG 03 21 60 38 99 anne.hoberg@univ-artois.fr	(DU - Agrégation à distance)
	Sylvie BACQUEVILLE 03 21 60 37 23 sylvie.bacqueville@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline DELVIGNE 03 21 60 37 25 pauline.delvigne@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline CANVA 03 21 60 37 94 pauline.canva@univ-artois.fr	(Masters à distance)
	Manon BOURDREZ 03 21 60 49 54 manon.bourdrez@univ-artois.fr	(Masters en présentiel)

Heures d'ouverture au public : **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**
mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h30
vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 15h30

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion.

Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En novembre 2024, Anne DAGUET-GAGEY, Professeure des universités en Histoire romaine, a été élue présidente de l'Université d'Artois.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration** (CA)

est, politiquement, le plus important des trois conseils.

Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).

Le président de l'université est, de droit, président du CA, même s'il est assisté dans cette tâche d'un vice-président du CA, Bertrand MAZURE, qui peut le suppléer en cas d'absence.

- la **Commission de la Recherche** (CR)

propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Elle est, de droit, dirigée par le président de l'université assisté de son vice-président, Pierre MARQUIS et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.

- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire** (CFVU)

est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, elle prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.

De droit, elle est dirigée par le président de l'université, assisté de sa vice-présidente, Isabelle CABY.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Kathy CRAPEZ-LOUHAUR

Téléphone de la B.U. : 03 21 60 38 43

Le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui permet de consulter et d'emprunter la documentation indispensable à la réussite des études en Lettres et Arts du spectacle.

- Une BU sur le campus également accessible en ligne

La BU, située rue Raoul François, face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant, est accessible grâce à votre badge étudiant. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption et les samedis matin de 9h à 13h en périodes de révisions (novembre/décembre et mars/avril). Les horaires en sont disponibles en ligne : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/horaires/pr_horaires

Le site de la BU vous permet de retrouver l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, et d'accéder à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous en vous connectant avec vos identifiants étudiants : <http://portail-bu.univ-artois.fr>

Un espace personnel appelé « Mon compte » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

Sur le site sont également disponibles des fiches pour vous accompagner dans votre recherche documentaire à l'université : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

- Des collections et des services

La BU d'Arras abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, bandes dessinées et mangas

Il est possible d'emprunter des documents en nombre illimité pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois, de la BU d'Arras, mais aussi des autres bibliothèques de l'Université d'Artois.

La bibliothèque prête gratuitement du petit matériel (batteries externes, caques, casques anti-bruit, câbles, etc.) et des ordinateurs portables. Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-dordinateurs-portables>

- Un lieu partagé

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces pour travailler en groupe ou seul. 3 salles de travail en groupe peuvent être réservées à raison de 2h par jour via affluences :

<https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>

La bibliothèque offre également des espaces pour se détendre : un coffee corner équipé d'un distributeur de boissons chaudes et d'un distributeur de boissons froides et encas, une hutte de lecture et un fauteuil d'écoute.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Sylvie Coupleux

Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghes@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Johanna VASSE, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux :

03 21 60 49 30 – 07 52 60 80 30 – johanna.vasse@univ-artois.fr

Louise FONTAINE, gestionnaire des étudiants à besoins particuliers :

03 21 60 60 34 – louise.fontaine@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de formations - Handicap Opportunité, Participation & Engagement (HOPE), LSF - et de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid) ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique offre d'emplois).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

**Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.
Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur :
prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.**

LE SPORT A L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Le SUAPS (Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

Le SUAPS de l'université d'Artois, est chargé d'organiser, d'enseigner et d'animer les activités physiques, sportives, artistiques (APSA), sur chacun des 5 pôles de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il contribue par son action à **améliorer les conditions de vie à l'université**.

Le SUAPS organise :

- [Des activités dans des plannings hebdomadaires semestriels.](#)

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire à **partir du 4 septembre 2026 et du 6 janvier 2027** sur votre ENT rubrique « campus



en ligne » et clic sur <https://atlas.univ-artois.fr>

Tous les étudiant(e)s inscrits(e) à l'université d'Artois peuvent pratiquer d'une à cinq activités par semestre sur n'importe quel pôle de l'université (Arras, Béthune, Douai, Lens, Liévin et chez les partenaires de l'université). Il sera demandé de fournir en début d'année à l'intervenant de la ou des activités choisies une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive** ou, pour des activités spécifiques, un certificat médical.

Ces activités sont ouvertes à tou(te)s les étudiant(e)s **quel que soit leur niveau de pratique**, et peuvent donner lieu à une **note bonus sport**, sous réserve de pratiquer une activité a minima 10 heures par semestre et de réaliser une évaluation théorique ou pratique.

- [Des manifestations et des événements sportifs ponctuels tout au long de l'année universitaire dans le cadre de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus \(CVEC\) : Soirées bien-être, journée « Challenge Kolhainta » au parc d'Olhain, initiations à des activités atypiques, tournois...](#)

L'inscription aux événements s'effectue en ligne (<https://evenements.univ-artois.fr/o/4>).

Contacts :

SUAPS

Maison de l'Étudiant - Bâtiment M

9 rue du Temple – 62030 Arras

Tél. 03 21 60 60 58

suaps@univ-artois.fr

Facebook et Instagram : suapsunivartois



Informations et documents disponibles sur la page : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

L'ASUA : Association Sportive Université Artois

Président : M. Sébastien Gayet

Vice-présidentes : Mme Colin et Mlle Djenan (étudiante)

Secrétariat : Mme Surrans et Mlle Duffroy (étudiante)

Trésoriers : M. Barbier et M. Veche (étudiant)

Membres de droit : Mme Daguet-Gagey (présidente de l'Université d'Artois), M. Blondel (directeur du STAPS)

Membres enseignants du comité directeur : Mme Dingreville

Membres étudiants : Mlle Gilbert, Mlle Koffi-adélaïde, Mlle Verplancke, M. Zeggai

Mail : asu.artois@univ-artois.fr

SITE WEB : <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/association-sportive>

FACEBOOK : ASUA – Association Sportive Université Artois

L'ASU. Artois a pour objectif :

- D'organiser, développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de compétition « amateur » au sein de l'Université d'Artois
- Favoriser la participation aux compétitions universitaires notamment celles organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire, l'E.U.S.A et la F.I.S.U
- Favoriser la participation aux animations sportives organisées sous l'égide de la ligue des Hauts de France du Sport Universitaire ou de la F.F.S.U

Les activités proposées :

Les sports collectifs :

football, football à 8, futsal, rugby à 7, rugby à 10, volley-ball, volley-ball à 4, beach-volley, basket-ball, basket-ball 3X3, hand-ball, water-polo

Les sports individuels :

Athlétisme indoor, athlétisme estival, cross, trail, aquathlon, aviron, badminton, boxe anglaise, bike and run, canoë-kayak, course d'orientation, cyclisme sur route, VTT, danse, échec, équitation, escalade, escrime, force athlétique, golf, gymnastique, haltérophilie/musculation, judo, karaté, kickboxing, lutte, sambo, natation, savate/boxe française, squash, swinrun, taekwondo, tennis, tennis de table, padel, tir sportif, tir à l'arc, triathlon, voile

Animations possibles :

Ski en Belgique (Ice Mountain), tournois internes futsal, baptême de cyclisme sur piste à Roubaix, laser run, tournois du jeudi rose pour la lutte contre le cancer du sein, les records de l'heure en athlétisme et en natation...

Comment participer ?

Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive de l'Université d'Artois.

La licence sportive FFSU est offerte (valeur de 45€).

La cotisation est de 20 € : <https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-de-l-universite-d-artois>

Si vous êtes étudiant à la Faculté des Sports de Liévin, vous avez déjà fourni le certificat de non contre-indication à la pratique sportive de compétition.

Pour les autres étudiants : il faudra télécharger le CERFA 15699*01 ou fournir un certificat médical

Pour les déplacements en dehors de l'Université et en France métropolitaine, il y a une prise en charge intégrale du déplacement et de l'hébergement.

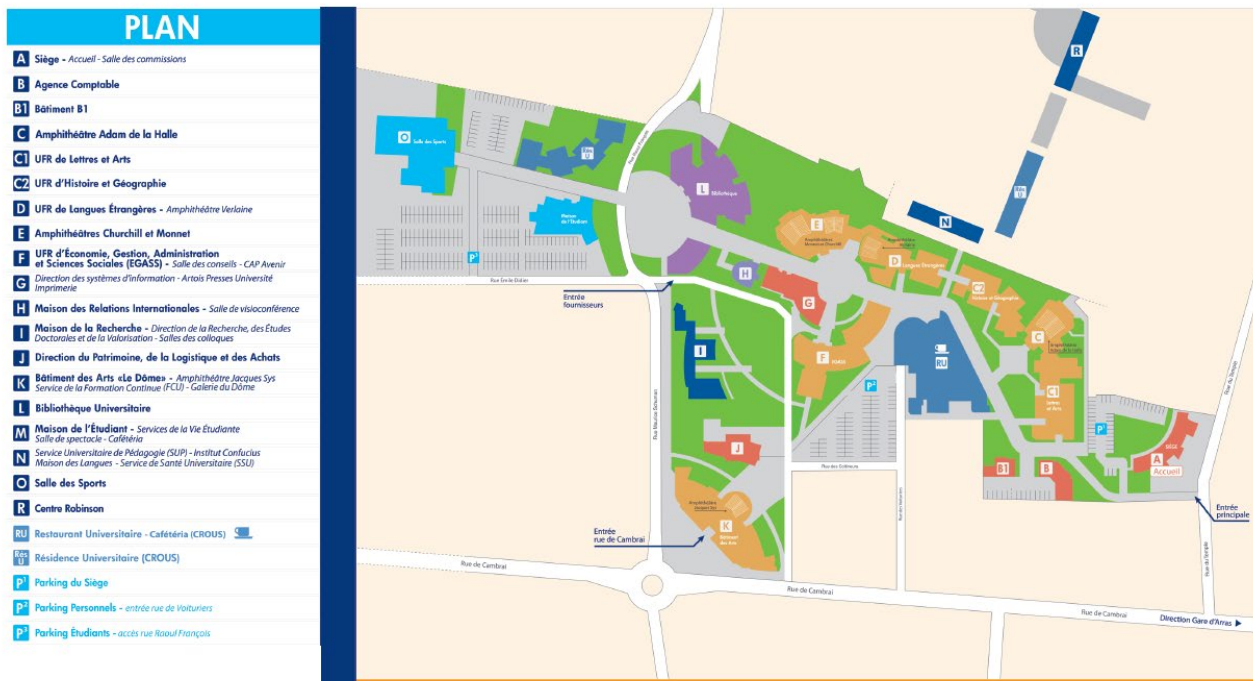
Chaque nouvel adhérent recevra un t-shirt de l'ASUA.

Une fois adhérent, vous recevrez votre licence par mail, vous pourrez vous inscrire en ligne aux rencontres sportives et/ou communiquer avec les enseignants la Faculté des Sports de Liévin pour l'organisation des rencontres.

Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique leur localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Étudiants (SSE)

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Une formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Une formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Angélique GERARD

Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : Emmanuel WIGNERON

Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

- **Emmanuelle HERCHY** Tél : 03 21 60 37 24

(Arras/ Douai)

- **Karine LELEU,** Tél : 03 21 60 37 11

(référente des IFSI)

- **Fatima AAZIB** Tél : 03 21 79 17 06

- **Khadija OUTMZILINE**

(Lens Liévin)

- **Vanessa HARDELAIN,** Tél : 03 21 60 37 31

(coordinatrice des ERS)

- **Pauline BEUGNET** Tél : 03 21 60 38 38

(infirmière Béthune)

Psychologues :

- **Mathilde FRANCOIS** Tél : 03 21 60 49 29

(tous les pôles)

- **Hélène VOYER** Tél : 03 27 94 57 17

(Arras/Douai)

(le lundi, mercredi et jeudi)

Assistante sociale : Dorothée LANCEL

Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Étudiante : 03 21 60 37 34. Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec les infirmières du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au 31 octobre 2026**.

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

Voyager sans quitter l'université, explorer d'autres façons de vivre, de penser, de créer : voilà ce que nous vous proposons cette année encore.

Au cœur de notre programmation culturelle, l'ouverture à l'autre et à l'ailleurs sera le fil rouge de ce premier semestre. De la Polynésie française à l'Irlande poétique, du théâtre documentaire aux films engagés, en passant par des ateliers de danse, de voix ou de photographie... chaque rendez-vous est une invitation à la découverte, au dialogue, à l'expérience sensible.

Le grand dramaturge irlandais, George Bernard Shaw nous invite à ce voyage : « Vous voyez les choses et vous dites : pourquoi ? Moi, je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? » (*Retour à Mathusalem*, 1921)

À Arras comme à Béthune, Douai, Lens ou Liévin, la culture est en mouvement et à votre portée. Venez vous étonner devant une exposition, débattre après une projection, rencontrer un-e artiste ou participer à un atelier : soyez acteur·rice de votre parcours culturel autant qu'universitaire.

Ensemble, faisons de l'université un lieu où les identités s'expriment, les différences se rencontrent, et les imaginaires circulent librement.

Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Virginie Roche-Tiengo

Maîtresse de conférences en études anglophones

Chargée de mission à la politique culturelle et à la communication de l'université d'Artois

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, l'université d'Artois est investie par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au bruitage de films, au cirque, à la danse... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités, FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ? Sur le site de l'université

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes Procurez-vous le Guide de l'engagé.e

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le Service Vie Culturelle et Associative est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative...

Pour le contacter : culture@univ-artois.fr / 07.88.37.89.35

Les bureaux sont situés sur le site d'Arras, au 1^{er} étage de la Maison de l'étudiant (bâtiment M).

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations comme la formation à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration.

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se réunit **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne dans votre projet !

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sont sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

Cap avenir

Orientation et Insertion Professionnelle

► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR

(Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

► CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR AVEC CAP AVENIR

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel, votre poursuite d'études ou une éventuelle réorientation ? CAP AVENIR vous accompagne à chaque étape de votre parcours.

La salle de documentation F.0.35 met à votre disposition de nombreuses ressources sur :

- les formations et les poursuites d'études ;
- les métiers et les secteurs professionnels ;
- les entreprises ;
- le marché de l'emploi régional et national.

Douze postes informatiques sont accessibles pour réaliser vos CV, lettres de motivation, recherches de stage, de job étudiant ou d'emploi.

Vous pouvez également rencontrer une conseillère, avec ou sans rendez-vous, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la construction de votre projet d'études et de votre projet professionnel.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► BOOSTEZ VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC LE CAREER CENTER

CAP AVENIR met à votre disposition le Career Center, la plateforme dédiée à votre orientation et à votre insertion professionnelle.

Accessible depuis votre ENT ou directement via <https://univ-artois.jobteaser.com>, elle vous permet de créer votre profil en quelques minutes et d'accéder à un espace entièrement personnalisé.

Avec le Career Center, vous pouvez :

- Consulter des offres de stages, d'emplois et de jobs étudiants, dont certaines réservées aux étudiants de l'Université d'Artois.
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises grâce à des vidéos, témoignages et conseils d'experts.
- Participer à des événements de recrutement, ateliers, conférences et rencontres professionnelles.
- Retrouver en un seul espace toutes les ressources utiles pour préparer votre avenir.
- Prendre rendez-vous directement avec une conseillère d'orientation.
- Découvrir les retours d'expérience d'autres étudiants ayant réalisé un stage ou une mission professionnelle.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/chercher-un-job-etudiant/un-emploi>

Contact : capavenir@univ-artois.fr

► DÉVELOPPEZ VOTRE RÉSEAU ET PRÉPAREZ VOS FUTURES RECRUTEMENTS

Parce qu'un entretien se prépare, CAP AVENIR organise des séances de coaching individuel à l'entretien de recrutement.

Pendant une heure, participez à une simulation d'entretien avec un professionnel, bénéficiez de conseils personnalisés et préparez-vous efficacement à vos candidatures de stage ou d'emploi.

Tout au long de l'année, participez également à de nombreux événements :

- conférences ;

- ateliers ;
- rencontres avec des professionnels.

► REALISEZ UN STAGE PENDANT VOS ETUDES

Le stage est une excellente occasion de découvrir un métier, développer vos compétences et enrichir votre expérience. Pour faciliter vos démarches, l'Université met à votre disposition l'application EsupStage sur l'ENT (Ma scolarité > Convention de stage).

Les conventions de stage en France sont dématérialisées et signées électroniquement. Les stages à l'étranger font l'objet d'une procédure spécifique et peuvent ouvrir droit à une aide à la mobilité internationale auprès du Service des Relations Internationales.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/faire-un-stage>

► OSEZ ENTREPRENDRE AVEC LE PEPITE HAUTS-DE-FRANCE ARRAS

Vous avez des idées ? Une envie de créer, d'innover ou de porter un projet ?

Le Pépité Hauts-de-France Arras vous aide à développer votre esprit d'entreprendre et à transformer vos idées en projets concrets.

Tout au long de l'année, participez à des actions variées :

- petits-déjeuners de l'entrepreneuriat ;
- conférences et témoignages d'entrepreneurs ;
- ateliers thématiques ;
- Hackathon « 24h pour créer », un défi collectif pour imaginer et construire un projet en équipe.

Vous avez un projet de création d'activité ? Le Pépité Hauts-de-France Arras peut également vous accompagner individuellement et vous informer sur le statut national d'étudiant-entrepreneur.

Contact : Maxime VIDELAINE, chargé de projet entrepreneuriat - 06 28 18 14 27 - entrepreneuriat@univ-artois.fr

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/entreprendre-de-lidee-au-projet>

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Chef de service des Relations Internationales : Danaé TUO

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les UFR ou les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes, grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Turquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle. Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Patrick Vienne, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : patrick.vienne@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" :

<https://www.univ-artois.fr/international/partir-letranger/mobilite-internationale-pour-les-etudiants>

À l'UFR de Lettres & Arts, l'offre de formation en master comprend cinq mentions qui se déclinent en plusieurs parcours :

Mention : LETTRES

- Parcours Recherche en littérature
- Parcours RIMES (Métiers de la Recherche, de l'Ingénierie, de la Médiatisation et de l'Édition Scientifiques)
- Parcours Littératures d'enfance et de jeunesse : Il ouvre à la recherche et est accessible uniquement à distance.

Mention : ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

- Parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques

Mention : MUSÉOLOGIE, MUSÉO-EXPOGRAPHIE

- Parcours Expographie-Muséographie Ecoresponsable

Mention : FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Parcours Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde / Français sur Objectifs Spécifiques en milieu scolaire et entrepreneurial

Auquel est adossé le double Master franco-polonais avec l'université de Cracovie (semestre 3 dans l'université partenaire).

La mention FLE/FLS/FOS a la caractéristique d'être proposée en présentiel et à distance.

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION / SECOND DEGRÉ

- Parcours LETTRES MODERNES (CAPES)

DÉBOUCHÉS ET LIAISONS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Ce Master Arts, Lettres, Langues s'adresse, d'une part, aux étudiants qui souhaitent parfaire leur formation et entreprendre une recherche dans le domaine des langues, des arts, des littératures et des civilisations. L'avantage d'un tel cursus est de permettre aux étudiants d'avoir une vue étendue sur les cultures européennes et extra-européennes, de les saisir dans leurs transformations et leurs interactions. Outre une entrée immédiate dans la vie active en France et à l'étranger (dans l'enseignement et/ou dans l'entreprise), les étudiants ont ensuite la possibilité de demander à s'inscrire en études doctorales (sous condition de mention). Ce Master concerne, d'autre part, les étudiants qui se destinent aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dans le cadre de la mastérisation des concours (CAPES et CAPLP).

POSITIONNEMENT DU DIPLÔME, ADOSSEMENT RECHERCHE

L'équipe pédagogique et les centres de recherche sur lesquels le Master s'adosse relèvent des « sciences humaines » ; cette équipe est composée de « littéraires », de « linguistes », de « civilisationnistes » et de spécialistes en art. Ils se consacrent à l'analyse des textes et des spectacles qui scandent le devenir des cultures, tant du point de vue des productions littéraires et artistiques et des « manières de critiquer » que du point de vue des systèmes de représentation sous-jacents. Ces études des mécanismes qui régissent la constitution et le devenir des systèmes de communication et des systèmes culturels s'inscrivent dans une perspective comparatiste résolument soutenue par le souci d'introduire une réflexion critique mobilisant les instruments et les concepts de la recherche contemporaine.

Le Master s'adosse à deux centres de recherche : GRAMMATICA et TEXTES ET CULTURES

GRAMMATICA (EA 4521)

Grammatica est une équipe de chercheurs travaillant dans plusieurs spécialités (sémantique, syntaxe, morphologie, analyse du discours, FLE, didactique), qui se retrouvent sur des thèmes communs, de façon ponctuelle ou plus suivie. C'est une équipe active : outre les travaux que chacun des membres publie pour son compte personnel, une journée

d'étude est organisée chaque année ; des liens privilégiés ont été établis avec d'autres centres en France et à l'étranger – principalement l'université de Timisoara (Roumanie) et l'université Polytechnique de Valence (Espagne).

La collaboration avec ces deux universités donne lieu à des colloques bisannuels, organisés en alternance à Timisoara / Valence et à Arras. Les journées d'étude comme les colloques se concrétisent, à chaque fois, par une publication (numéro de revue ou recueil d'actes de colloque).

La directrice de « Grammatica » est le Professeur Mathilde Vallespir

Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/grammatica>

TEXTES ET CULTURES (EA 4028)

Ce centre pluridisciplinaire de recherche regroupe des enseignants-chercheurs de langue et de littérature française et étrangère, ainsi que des arts du spectacle. Les axes de recherche actuels sont les suivants :

- TransLittéraires ;
- Études transculturelles ;
- Praxis et esthétique des arts ;
- Littératures et cultures de l'enfance (Centre Robinson) ;
- Corpus, Traductologie, Linguistique et Société (CoTraLiS).

La directrice de « Textes et Cultures » est le Professeur Anne BESSON  Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/textes-et-cultures>

Ces centres ont une riche activité de journées d'études, de colloques et de publications. Les étudiants du Master 1 et du Master 2 s'engagent à participer à cette activité.

Organisation pédagogique et démarches innovantes

Les étudiants sont à même de suivre en première et en seconde année des enseignements fondamentaux et complémentaires qui les invitent à approfondir leur réflexion dans la spécialité dans laquelle ils obtiendront leur diplôme et à enrichir leurs connaissances culturelles ainsi que leur réflexion théorique générale.

La nécessaire formation aux techniques documentaires est assurée, au cours du premier semestre de M1, par une unité méthodologique.

Semestre universitaire effectué à l'étranger

L'organisation strictement semestrielle des enseignements est destinée à permettre aux étudiants d'intégrer à leur cursus, en lieu et place de l'un ou l'autre des semestres, un séjour d'études de même durée dans une université étrangère. Les étudiants ayant passé un ou deux semestres à l'étranger verront leurs « crédits » étrangers validés dès lors qu'ils auront été acceptés par les enseignants français et étrangers.

L'équipe enseignante

ASTIER	Marie	MAST en Arts du Spectacle
ALCHABAB	Rita	ATER en FLE
BESSON	Anne	Professeure des Universités en Littérature comparée
CARIOU	Lenaïg	ATER en Langue et littérature françaises
CHAUMIER	Serge	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
CLABAUT	Alice	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
COUSIN	Guillaume	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
DOUXAMI	Christine	Professeure des Universités en Arts du Spectacle
FINCK	Léonore	ATER en Littérature comparée
FLAMENT	Claire	Enseignante contractuelle en D.U. FLE
GIRAUD	Agathe	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
GOES	Jan	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
GUZIK	Mathilde	Enseignante contractuelle en FLE
HEULOT-PETIT	Françoise	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
JACQUART	Virginie	Professeure agrégée de Lettres modernes
KONTOZOGLOU	Maria	Enseignante contractuelle en FLE
LAFARGE	Marie-Emmanuelle	Enseignante contractuelle en Langue et littérature françaises
LAVAUD	Martine	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
MAËS	Marie-Hélène	PRCE – Responsable du parcours Documentation
MASCHELLIER	Victoire	Doctorante contractuelle en Littérature française
MENESES LERIN	Luis	Maître de Conférences en Linguistique française
MERCIER	Amandine	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
MORINET	Mathilde	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
POIRIER	Blandine	Professeure Agrégée en Lettres modernes
RAVIEZ	François	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
RHODIUS	Valentin	ATER en Histoire
ROBISON	Carla	ATER en Littérature comparée
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Professeure des Universités en Littérature française et Muséographie
ROUTIER	Hélène	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
SAELEN	Nicolas	MAST en Arts du Spectacle
TAVERNIER	Hélène	Professeure agrégée d'Anglais
THOIZET	Evelyne	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
TRAN	Thi Thu Hoai	Professeure des Universités en FLE
VALLESPER	Mathilde	Professeure des Universités en Langue française
VAUTHIER	Joséphine	Professeure Agrégée de Grammaire
VERCRUYSSSE	Jean-Marc	Maître de Conférences en Langue et littérature latines
VIENNE	Patrick	Professeur agrégé d'Anglais
WEBER-ROBINEAU	Anne-Gaëlle	Professeure des Universités en Littérature comparée
WHITE-LE GOFF	Myriam	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches	MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
PRCE : Professeur Certifié	ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

Conditions d'inscription

Le dossier de candidature est obligatoire. Tout étudiant titulaire d'une licence du portail « Arts, Lettres et Langues » est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce master. L'inscription est élargie à l'ensemble du domaine des sciences humaines sur examen du dossier.

Les étudiants qui ont validé leur première année (M1) peuvent s'inscrire en seconde année de master dans la même spécialité. Dans tous les autres cas (reprise d'études, demandes de redoublement, etc.), il sera procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis. Le redoublement n'est pas de droit. Il peut être refusé pour différents motifs tels que le manque d'assiduité, d'implication et/ou de travail au cours de l'année (liste non exhaustive).

Assiduité

L'assiduité aux cours est exigée pour les formations dispensées en présence ; les étudiants sont priés d'informer leurs enseignants avant le 30 octobre de l'année d'inscription en cas d'impossibilité ou de difficulté (séjour à l'étranger, activité salariée) à participer aux évaluations en cours d'année.

Pour les formations à distance, une consultation régulière de la plateforme Moodle est exigée.

Les étudiants s'engagent à suivre autant que possible les activités des centres de recherche auxquels le Master est adossé. Plusieurs mentions comportent des stages obligatoires.

Évaluation

Chaque année du Master, à l'exception du master Expographie-Muséographie Écoresponsable, est composée de deux semestres organisés en compétences. Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE). Ces UE sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Tout dossier non rendu ou absence justifiée ou non justifiée à une session d'examen implique une note de 0 à l'évaluation concernée. L'étudiant concerné sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée), équivalent à 0.

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera autorisé à passer une épreuve de rattrapage. La meilleure des deux notes obtenues dans les deux sessions est retenue.

En revanche, la SAÉ n'est pas rattrapable, exception faite des SAÉ comportant un mémoire, une soutenance et/ou le rapport de stage.

Toutefois, en cas d'arrêt maladie longue durée ou hospitalisation longue durée (voir note annexe), les SAÉ non rattrapables peuvent faire l'objet d'une épreuve de substitution.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les coefficients des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC (ressource et/ou SAÉ) la constituant. Toutefois, les EC comprenant un mémoire, une soutenance et/ou le rapport de stage doivent obligatoirement être validés par une note égale ou supérieure à 10/20 et ne peuvent donc être obtenues par compensation.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les coefficients de l'UE semestrielle ou des UE semestrielles le constituant est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE le constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la note globale de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les coefficients des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note d'UE semestrielle inférieure à 10/20 et/ou non obtenue par compensation ne sera conservée pour l'année suivante. Les EC validés sont définitivement capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de master est validé par l'obtention des 120 ECTS.

❖ Capitalisation

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences (par le biais des UE le constituant), toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

➤ Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.

❖ Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources et/ou SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

❖ Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne générale obtenue par pondération par les coefficients des niveaux de compétences de l'ensemble de l'année.

À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention *assez bien*, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention *bien* et supérieure ou égale à 16/20 la mention *très bien*.

❖ Activités ouvrant droit à bonus

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de master peuvent prétendre à un bonus. L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université, une note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports

- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) :

- Une note « bonus vie associative ou vie institutionnelle » peut être attribuée aux étudiants qui sont engagés dans la vie associative ou institutionnelle, et qui le sollicitent. Pour demander un bonus, l'étudiant doit être investi bénévolement dans une association étudiante ou dans la vie institutionnelle.

- Une note « bonus CPS » peut être attribuée en en faisant la demande. L'étudiant doit compléter le dossier de reconnaissance de l'Engagement Étudiant (R2E) et constituer un rapport d'activité permettant d'attester des compétences.

- Une note « bonus Tutorat pédagogique » peut être attribuée à tous les étudiants assurant une mission de tutorat pédagogique à l'université d'Artois

- Une note « bonus Autres engagements » peut être attribuée à tous les étudiants engagés dans une association partenaire de l'Université.

Calcul du bonus :

- ▶ Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- ▶ Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- ▶ Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max}-10)/10) \times T_{max}$ ($T_{max}=2,5/100$ ou $T_{max}=5/100$)
 - ▶ La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
 - ▶ La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%.

❖ Progression dans le parcours :

➤ L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.

- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire M1 ou M2. Les années ne se compensent pas entre elles.

❖ *Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année*

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne annuelle est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

❖ *Modalités de contrôle des connaissances et des compétences :*

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

❖ *Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial inscrits dans une formation en présentiel*

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son responsable de formation. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

Soutenance des mémoires et projets de recherche

Le grade de Master repose sur un mémoire de recherche ou de recherche-crédation ou de stage, soutenu à l'issue de la seconde année, qui fait l'objet d'un projet de recherche ou d'un premier rapport de stage à la fin du semestre 2. La soutenance peut être publique.

En master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, Français Langue Étrangère, Expographie-Muséographie Écoresponsable, RIMES, et en Master Littératures d'enfance et de jeunesse (LEJ), l'étudiant doit obtenir obligatoirement une note égale ou supérieure à 10 à son rapport de stage, son projet de recherche ou son mémoire.

En ce qui concerne le projet de recherche ou le mémoire, le sujet doit d'abord être accepté par un enseignant-chercheur. Puis il doit être déposé officiellement sur un imprimé spécifique (à l'exception du master FLE) selon le calendrier annoncé en début d'année. Il est validé par le responsable du Master.

Professeurs et Maîtres de conférences peuvent suivre l'étudiant dans l'élaboration de sa recherche.

L'étudiant passe l'UE qui correspond au projet de recherche ou au mémoire en session 1 s'il est prêt et s'il a obtenu l'autorisation de son directeur de mémoire ou de stage. Dans le cas contraire, il passe cette UE en session 2.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Arts de la scène et du spectacle vivant

Le projet de recherche en première année du Master comporte au moins une cinquantaine de pages rédigées définissant une problématique, ainsi qu'une bibliographie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et, en fonction du projet, d'un professionnel de la scène. L'étudiant présente également son rapport de stage au cours de cette soutenance.

En deuxième année, un mémoire de recherche ou un mémoire de stage ou de recherche-crédation est rédigé par l'étudiant suivant le choix défini au plus tard en fin de Master 1, en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master. Le stage aura une durée obligatoire de quatre mois.

Avant toute soutenance, l'étudiant(e) doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année, en présentiel, ou par mél. Les étudiant(e)s et enseignant(e)s concerné(e)s devront conserver des traces de ces échanges.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Muséologie Expographie

L'année est constituée de 6 compétences non semestrialisées et donc non sujettes à la compensation par niveau de compétence.

En première année, à l'issue d'un stage de deux mois minimum, chaque étudiant doit remettre un rapport problématisé qui est évalué par l'équipe pédagogique du master, il n'y a pas de soutenance.

En deuxième année, le mémoire est une recherche-action qui vise à analyser et à approfondir de manière théorique et concrète une question de muséologie, en reliant des aspects pragmatiques rencontrés sur le terrain professionnel à la littérature muséologique et en construisant ce faisant une problématique spécifique. Pour cela, un travail de terrain sera conduit par l'étudiant qui réalisera une enquête et analysera les données recueillies. Cet exercice doit permettre d'évaluer les capacités rédactionnelles et analytiques de l'étudiant.

Il est soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels. En cas d'échec, il sera à retravailler pour être présenté en session 2.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse,

En première année, l'étudiant doit présenter un projet de recherche (sans soutenance). Le projet de mémoire comporte une vingtaine de pages rédigées ainsi qu'une bibliographie. S'il ne rend pas de projet de recherche en session 1, il se présente à la session 2.

En deuxième année, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Le mémoire de Master en deuxième année compte au minimum 75 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Français Langue étrangère

En première année, l'étudiant effectue un stage, qui donne lieu à la remise d'un rapport sans soutenance.

En deuxième année, un stage, en entreprise ou dans une structure organisant des enseignements à destination d'étrangers, de trois mois au minimum, donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche ou de stage (suivant le choix défini par l'étudiant en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master). Avant toute remise du mémoire, l'étudiant doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année du M2, en présentiel, par mél ou via la plateforme MOODLE.

Les étudiants et enseignants concernés devront conserver des traces de ces échanges.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Lettres, parcours RIMES

En première année, l'étudiant doit présenter un mémoire de recherche comportant au moins une cinquantaine de pages rédigées hors annexes (corps Times 12, interligne 1,5, soit environ 2300 signes par page). Ce mémoire donne lieu à soutenance devant un jury composé d'un enseignant-chercheur au moins, dont, obligatoirement le directeur / la directrice de recherche.

En deuxième année

... pour la voie A (recherche littéraire) :

- l'étudiant.e présente un mémoire de recherche comptant au minimum 100 pages (en corps Times 12 avec un interligne de 1,5, soit environ 2 300 signes par page). Le mémoire de Master donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs, dont le directeur / la directrice de recherche. La soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur / la directrice ait validé le travail de l'étudiant et en ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

... pour la voie B (ingénierie, médiatisation et communication culturelles et scientifiques) :

l'étudiant.e présente un mémoire professionnel comportant au minimum 50 pages hors annexes (en corps Times 12 avec un interligne de 1,5, soit environ 2 300 signes par page). Ce mémoire donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs, et ce au plus tard en juin pour la première session, ou, à défaut, en session 2 (session de rattrapage) si l'étudiant n'est pas prêt. La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Conditions d'inscription

Le dossier de candidature est obligatoire.

Les étudiants qui ont validé leur première année (M1) peuvent s'inscrire en seconde année de master dans la même spécialité. Dans tous les autres cas (reprise d'études, demandes de redoublement, etc.), il sera procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis. Le redoublement n'est pas de droit. Il peut être refusé pour différents motifs tels que le manque d'assiduité, d'implication et/ou de travail au cours de l'année (liste non exhaustive).

Assiduité

L'assiduité aux cours est exigée pour les formations dispensées en présence ; les étudiants sont priés d'informer leurs enseignants avant le 30 octobre de l'année d'inscription en cas d'impossibilité ou de difficulté (séjour à l'étranger, activité salariée) à participer aux évaluations en cours d'année.

Pour les formations à distance, une consultation régulière de la plateforme Moodle est exigée.

Les étudiants s'engagent à suivre autant que possible les activités des centres de recherche auxquels le Master est adossé.

Plusieurs mentions comportent des stages obligatoires.

Évaluation

Chaque année du Master est composée de deux semestres divisés en unités fondamentales (UF), unités complémentaires (UC) et unités méthodologiques (UM). Chaque Unité d'Enseignement (UE) donne lieu à une évaluation semestrielle.

Une UE est validée lorsque la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Tout dossier non rendu ou une absence justifiée ou non justifiée à une session d'examen implique une note de 0 à l'évaluation concernée. Aucune validation par compensation ne peut être annulée à la demande de l'étudiant(e), quel que soit le motif invoqué.

Chaque semestre est validé par l'obtention de chacune des UE qui le composent ou par compensation entre les UE du semestre, sauf en master MEEF. Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Chaque semestre doit être validé dans tous les masters (cela ne concerne pas le master 2 Expographie-muséographie). Si le semestre n'est pas validé, l'étudiant repasse les UE pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10. La meilleure des deux notes obtenues dans les deux sessions est retenue.

Parallèlement aux Unités d'Enseignement, le grade de Master repose sur un mémoire de recherche ou de recherche-crédation ou de stage, soutenu à l'issue de la seconde année, qui fait l'objet d'un projet de recherche ou d'un premier rapport de stage à la fin du semestre 2. La soutenance peut être publique. C'est ce mémoire qui définit le Master obtenu. L'ensemble des Unités d'Enseignement suivies doit être en cohérence avec celui-ci. Cependant, des passerelles entre les deux semestres de Master 1 peuvent être étudiées lors d'un entretien avec l'étudiant qui désire choisir une autre mention.

En master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, Français Langue Étrangère, Expographie-Muséographie, Recherche en littérature et en seconde année de Master Littérature d'enfance et de jeunesse (LEJ), le semestre pair est validé si l'étudiant obtient à la fois une moyenne égale ou supérieure à 10 et une note égale ou supérieure à 10 à son rapport de stage, son projet de recherche ou son mémoire.

Cas particulier du Master mention « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) / second degré », parcours « Lettres Modernes »

L'enseignement se répartit en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ils se déclinent en éléments constitutifs (A1, A2 ; B1, B2, B3 ; C1, C2, C3). La maquette pédagogique est complétée par le « parcours modulaire » qui repose sur un module complémentaire (transversal) et de consolidation (disciplinaire).

Les heures d'école inclusive sont réparties dans les différents cours.

Le master MEEF 2 relève de l'INSPE Lille-Hauts-de-France mais tous les cours sont dispensés sur le campus universitaire d'Arras.

Soutenance des mémoires et projets de recherche

En ce qui concerne le projet de recherche ou le mémoire, le sujet doit d'abord être accepté par un enseignant-chercheur. Puis il doit être déposé officiellement sur un imprimé spécifique selon le calendrier annoncé en début d'année. Il est validé par le responsable du Master.

Professeurs et Maîtres de conférences peuvent suivre l'étudiant dans l'élaboration de sa recherche.

L'étudiant passe l'UE qui correspond au projet de recherche ou au mémoire en juin s'il est prêt et s'il a obtenu l'autorisation de son directeur de mémoire ou de stage. Dans le cas contraire, il passe cette UE en septembre.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Français Langue étrangère

En deuxième année, un stage, en entreprise ou dans une structure organisant des enseignements à destination d'étrangers, de trois mois au minimum, donne lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche ou de stage (suivant le choix défini par l'étudiant en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master). Avant toute soutenance, l'étudiant(e) doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année du M2, en présentiel, par mél ou via la plateforme MOODLE.

Les étudiant(e)s et enseignant(e)s concerné(e)s devront conserver des traces de ces échanges.

À l'issue de la soutenance

- en session 1, l'étudiant est déclaré admis ou défaillant mais n'obtient pas une note inférieure à 10 ;
- en session 2, le rattrapage consiste en la remise de son mémoire corrigé.

Pour la mention Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse,

En deuxième année, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Le mémoire de Master en deuxième année compte au minimum 75 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Lettres, parcours Recherche en littérature,

En deuxième année, le mémoire compte au minimum 100 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Le mémoire de Master donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs. La soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et en ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Pour la mention Arts de la scène et du spectacle vivant

En deuxième année, si la soutenance qui a lieu en session 1 (juin) donne lieu à une note inférieure à la moyenne, l'étudiant est considéré comme défaillant et doit repasser son épreuve en session 2.

En deuxième année, un mémoire de recherche ou un mémoire de stage ou de recherche-crédation est rédigé par l'étudiant suivant le choix défini au plus tard en fin de Master 1, en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master. Le stage aura une durée obligatoire de quatre mois.

Avant toute soutenance, l'étudiant(e) doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année, en présentiel, ou par mél. Les étudiant(e)s et enseignant(e)s concerné(e)s devront conserver des traces de ces échanges.

Pour la mention Expographie-Muséographie

En deuxième année, le mémoire est une recherche-action qui vise à analyser et à approfondir de manière théorique et concrète une question de muséologie, en reliant des aspects pragmatiques rencontrés sur le terrain professionnel à la littérature muséologique et en construisant ce faisant une problématique spécifique. Pour cela, un travail de terrain sera conduit par l'étudiant qui réalisera une enquête et analysera les données recueillies. Cet exercice doit permettre d'évaluer les capacités rédactionnelles et analytiques de l'étudiant.

Il est soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels. En cas d'échec, il sera à retravailler pour être présenté en session 2.

Label Innovation Pédagogique

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.



« Autoformation » Bibliothèque Universitaire

https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des fichiers pdf vous permettant de découvrir ou d'approfondir par vous-même et à votre rythme les notions abordées lors de vos formations documentaires.

Accessibles partout et par tout public, ils vous accompagnent dès la préparation de votre arrivée à l'Université, jusqu'à la rédaction de votre mémoire de Master.

Stages

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, signée par toutes les parties.

Les conventions de stage sont à compléter directement sur l'ENT, Onglet qui mène à ESUP-STAGE.

**Aucun stage ne doit être commencé sans convention de stage.
Aucun stage effectué sans convention ne sera validé et la note ne sera pas prise en compte.**

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

Bonus

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne annuelle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université. Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

Bonus associatif

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de [formation](#) et obtenez :

LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences.

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
- 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).

4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.

5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.

6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.

La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.

2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture

3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)

4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif

5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...

6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

Service Vie Culturelle et Associative, culture@univ-artois.fr Tél. 03 21 60 49 49
Maison de l'étudiant, rue Raoul François, ARRAS

La demande de Régime Spécial d'étude

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiants en Formation Initiale et ne peut être accordée aux étudiants en Formation Continue ou en Apprentissage

La demande justificative doit être présentée au Service de Scolarité de la composante concernée :

- avant le 15 octobre de l'année en cours pour le premier semestre ;

- avant le 15 janvier pour le second semestre

Le RSE ne peut concerner le stage, mémoire, projet tuteuré.

Régime attribué en tant que :

- Etudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle d'au moins 120H par trimestre

Joindre un certificat de l'employeur précisant la nature de l'emploi, le nombre d'heures effectuées, la durée du contrat de travail)

- Etudiant inscrit en double cursus uniquement à l'université d'Artois et pour l'inscription seconde.
- Etudiants bénéficiant de la Reconnaissance de l'Engagement Etudiant (REE)
- Etudiant en situation de handicap ou en incapacité temporaire partielle ou totale (accident, maladie, grossesse.)

Joindre un certificat du Service de Santé Universitaire (SSU)

- Etudiant chargé de famille

Joindre une photocopie du livret de famille ou une attestation médicale justifiant de l'apport de soins d'un ascendant ou d'un conjoint en longue maladie

- Etudiant sportif de haut ou bon niveau

Après accord préalable du référent « Sportifs de Haut Niveau »,

- Etudiant engagé dans une formation artistique de haut niveau

Après accord préalable du service culturel

Le service de la Formation continue

Pôle Formation, Alternance

Céline AVEROUS, responsable du site d'Arras

celine.averous@univ-artois.fr

Formations	Contrat de professionnalisation	Contrat d'apprentissage
• <u>Master Muséologie, Muséo-expographie, parcours Expographie - Muséographie</u>	Oui	Oui
• <u>Master Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques</u>	Oui	Oui

Formations en alternance de l'UFR Lettres et Arts

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE

L'UFR de LETTRES & ARTS

Directeurs ou directrices de recherche

Nom / adresse mail	Prénom	Statut	Domaines de recherche
LINGUISTIQUE FRANÇAISE			
MENESES LERIN jluis.meneseslerin@univ-artois.fr	Luis	MCF	Sémantique, morphologie, traitement automatique des langues, enseignement des langues, lexicologie bilingue (français-espagnol)
TRAN tthoai.tran@univ-artois.fr	Thi thu Hoai	PR	Didactique du français sur objectif universitaire, sémantique lexicale, analyse de discours spécialisés, linguistique de corpus
VALLESPER mathilde.vallespir@univ-artois.fr	Mathilde	PR	Stylistique, Sémiotique, Sémiotique des arts, Stylistique de la poésie, Stylistique du texte philosophique, Épistémologie des sciences du texte, Analyse de discours, Analyse du discours philosophique, Théorie de la réception du texte et des arts
LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES			
COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	Guillaume	MCF	Langue et littérature françaises du XIX ^e siècle – Histoire de la presse -
LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	Martine	PR	Langue et littérature françaises du XIX ^e siècle – Histoire du romantisme et de ses représentations pendant la III ^e République – Théophile Gautier – Interactions entre photographies, médias et littérature depuis 1839 – Littérature et sciences ; représentations de l'intelligence.
MORINET mathilde.morinet@univ-artois.fr	Mathilde	MCF	Littérature du XVII ^e siècle, récits de voyage de l'Âge classique, des liens entre littérature, science et philosophie ; écrivains libertins
RAVIEZ francois.raviez@univ-artois.fr	François	MCF HDR	Langue et littérature françaises – mémoires XVII ^e -XVIII ^e siècles – culture de cour, écritures aristocratiques – Roman XVIII ^e siècle – sensibilité préromantique, romantisme de la Restauration
ROUSSEL-GILLET isabelle.roussegillet@univ-artois.fr	Isabelle	PR	Littérature de la seconde moitié du XX ^e au XXI ^e ; relation entre les arts, méthodologie de projet, écritures et exposition
THOIZET evelyne.thoizet@univ-artois.fr	Évelyne	PR	Langue et littérature françaises - roman français des XX ^e et XXI ^e siècles - roman et philosophie (phénoménologie, existentialisme) – Roman et histoire – écritures romanesques contemporaines (roman polyphonique) – littérature de jeunesse
WHITE-LE GOFF myriam.whitelegoff@univ-artois.fr	Myriam	PR	Langue et littérature françaises - littérature du Moyen Âge (XII ^e - XV ^e siècles) : littératures française et latine – littérature et spiritualité, merveilleux – géographies réelles et imaginaires, autres mondes – stylistique, réécritures, iconographie – relectures du Moyen Âge – zoopoétique – écopoétique

LITTÉRATURE COMPARÉE			
BESSON anne.besson@univ-artois.fr	Anne	PR	Littérature générale et comparée - domaines anglophones et hispanophones : formes et genres - littérature contemporaine, et en particulier littératures de genre et de grande diffusion – science-fiction, <i>fantasy</i>
WEBER-ROBINEAU agaelle.weber@univ-artois.fr	Gaëlle	PR	Littérature générale et comparée - littérature et sciences descriptives au XIX ^e siècle en Europe et aux États-Unis – récits de voyages – poétique des genres et histoire des représentations – études interdisciplinaires
ARTS DU SPECTACLE ET ANTHROPOLOGIE CULTURELLE			
CHAILLOU david.chailloou@univ-artois.fr	David	MCF HDR	Travaux sur l'histoire du théâtre, le rapport musique et politique, la didactique de la musique, l'opéra jeune public, la création musicale contemporaine. Compositeur pour le concert et la scène.
DOUXAMI christine.douxami@univ-artois.fr	Christine	PR	Anthropologie visuelle. Théâtre, rituel, revendication ethnique. Mises en scènes de l'identité chez les populations «afro» de colonisation lusophone
CHAUMIER serge.chaumier@univ-artois.fr	Serge	PR	Anthropologie culturelle - politiques culturelles - muséologie et muséographie - patrimoine – arts de la rue
GIRAUD agathe.giraud@univ-artois.fr	Agathe	MCF	Histoire et historiographie théâtrale (XIX ^e -XXI ^e siècles) – Le théâtre romantique (histoire, écriture, théorie, mises en scène, réception) — Le théâtre de Victor Hugo – Histoire, théories et pratiques des arts du mime et du geste (XIX ^e -XXI ^e siècles) – Performances <i>queer</i> et <i>drag</i> (le lipsync) – Questions de légitimité et d'illégitimité dans les arts de la scène et en littérature – Les rapports entre le théâtre et les institutions – Études de réception – Histoire et théorie littéraires
HEULOT-PETIT francoise.heulotpetit@univ-artois.fr	Françoise	MCF HDR	Poétique du drame contemporain (notamment le monologue) – Théâtre jeune public (dramaturgies de la guerre) – Dramaturgies de la marionnette (interaction avec le vivant, hybridation des corps) - Analyse des processus de création - Théâtre et politique (démarches documentaires) - Médiation théâtrale et artistique (en musée notamment)
MERCIER amandine.mercier@univ-artois.fr	Amandine	MCF	Études théâtrales. Esthétique des scènes contemporaines européennes (XX ^e -XXI ^e siècles) : approche transdisciplinaire et dialogue des arts (théâtre, danse, performance, opéra, projection filmique, <i>mapping</i> , numérique, arts plastiques). Poïétique, dramaturgies et écritures scéniques. Représentations, figurations et transcendances du corps-Origines, engendrement, gestation, naissance dans les arts - Transgression, ob-scène et disruption du regard-Robotique, cyborg et transhumanisme, Politiques culturelles.
ROUSSEL-GILLET isabelle.roussegillet@univ-artois.fr	Isabelle	PR	Littérature de la seconde moitié du XX ^e au XXI ^e ; relation entre les arts, méthodologie de projet, écritures et exposition
ROUTIER helene.routier@univ-artois.fr	Hélène	MCF	Le kitsch ; théâtre contemporain ; opérette, de Jacques Offenbach au XXI ^e siècle.

LITTÉRATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

FERRIER beatrice.ferrier@univ-artois.fr	Béatrice	PR	Littérature jeune public au XVIII ^e siècle - Histoire et évolution du théâtre : pratique théâtrale et éducation depuis le XVIII ^e (cf. théâtre scolaire, théâtre d'éducation) - Interactions entre théâtre et conte du XVIII ^e à aujourd'hui, rôle de l'image (depuis l'esthétique du tableau au théâtre illustré) - Spécificités et complexités du conte - Adaptations littéraires de sujets bibliques et mythologiques - Intertextualité/ transtextualité/ architextualité.
GAIOTTI florence.gaiotti@univ-artois.fr	Florence	MCF	L'album, relation texte/image - Roman pour la jeunesse - Fiction, voix et récit – Réception - Enseignement de la littérature de jeunesse à l'école- Eco poétique et question animale.
HAMAIDE eleonore.hamaide@univ-artois.fr	Eléonore	MCF	Album, illustration, intertextualité, rapport texte/image - Roman adolescent - Réception - Fiction multimédiatique - Littératures à contraintes
OLIVIER isabelle.olivier@univ-artois.fr	Isabelle	MCF	Littératures de l'imaginaire : le traitement du merveilleux, la fantasy (<i>Harry Potter</i> , Tolkien, Bottero...) et sa réception : phénomène de <i>cross over</i> - Moyen Âge et littérature de jeunesse : adaptations, créations (notamment réécritures arthuriennes), roman historique - Poésie : éditions pour l'enfance et la jeunesse, poésie à l'école aujourd'hui, question de l'anthologie - Intertextualité, architextualité, transtextualité...

MASTER

ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

**M1 2026-2027 et 2027-2028 : Parcours Recherche, création et projets culturels :
transdisciplinarité, publics et territoires**

M2 2026-2027 : Parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques

Responsable Pédagogique : Amandine MERCIER

Mention : Arts de la scène et du spectacle vivant

M1 Parcours : Recherche, création et projets culturels : transdisciplinarité, publics et territoires

M2 Parcours : Conception et écriture des projets culturels et artistiques

PREMIER SEMESTRE

Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation	
					Contrôle continu	Session 2
Compétence 1 UE1.1 Mobiliser des savoirs hautement scientifiques 14.5 ECTS Coeff. 7.25	7.25	5		SAÉ 1.S1 (24h) RECHERCHE ET SAVOIRS SPÉCIALISÉS (coeff 2)		
			12 :00	TD Méthodologie de la recherche	SAÉ	NON
			12 :00	TD Conduite de mémoire		
		8	48 :00	Histoire, esthétique et théories des arts du spectacle (coeff 2.5)	1 exercice par séminaire	1 exercice par séminaire
		1.5	12 :00	Écriture et poétique de la création (coeff 2.5)	1 exercice	1 exercice
Compétence 2 UE2.1 Communiquer de manière spécialisée pour le transfert de connaissances 6.5 ECTS Coeff. 3.25	3.25	3		SAÉ 2.S1 (24h) ÉCRITURE, CRÉATION ET DRAMATURGIE (coeff 1)		
			12 :00	TD Dramaturgie et mise en scène	SAÉ	NON
			12 :00	TD Écriture, création scénique et scénographique		
		1.5	12 :00	TD Regard analytique et critique dramatique (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
		1	12 :00	Langues vivantes (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
		1	12 :00	Culture sourde et langue des signes (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
Compétence 3 UE3.1 S'engager dans la transformation en contexte professionnel 6 ECTS Coeff. 3	3	3		SAÉ 3.S1 (24h) GESTION DE PROJETS CULTURELS ET PROFESSIONNELS (coeff 1)		
			12 :00	TD Conception de projets culturels	SAÉ	NON
			12 :00	TD Programmation et médiation		
		1.5	12 :00	Approches des publics, des territoires et des institutions culturelles (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
		1.5	12 :00	Projets culturels et professionnels : stage, résidence d'artistes, création d'entreprises (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
Compétence 4 UE4.1 Déployer des usages avancés et spécialisés des outils numériques 3 ECTS Coeff. 1.5	1.5	1.5	12 :00	TD Gestion et comptabilité (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
		1.5	12 :00	TD Intermédialités, arts visuels et numériques (coeff 1)	1 exercice	1 exercice

Compétence 1 – UE1.1 – MOBILISER DES SAVOIRS HAUTEMENT SCIENTIFIQUES

SAÉ 1.S1 – RECHERCHE ET SAVOIRS SPÉCIALISÉS

TD – Méthodologie de la recherche (12hTD)

Enseignante : Christine Douxami (2h), Agathe Giraud (2h), Françoise Heulot-Petit (2h), Amandine MERCIER (2h), Hélène Routier (2h), Nicolas Saelens (2h)

Programme :

Ces travaux dirigés, s'inscrivant dans la SAÉ Recherche et savoirs spécialisés, permettent aux étudiant.e.s, d'une part, de prendre connaissance des parcours et des domaines de recherche des enseignant.e.s chercheur.se.s et des MAST pouvant les encadrer dans la direction de mémoire et, d'autre part, de comprendre et de maîtriser les processus de recherche, de recherche professionnelle et de recherche-crédation et leurs méthodologies, de cibler leurs lacunes dans la connaissance d'un sujet, de se familiariser avec différents outils de recherche disponibles et avec la manière plus intuitive de chercher l'information, de l'évaluer et de l'utiliser, de citer et de s'approprier des sources scientifiques spécialisées et d'améliorer l'efficacité dans la recherche. Enfin, il s'agit à la fois de définir le sujet, la stratégie de recherche, les approches, les outils conceptuels méthodologiques et rédactionnels nécessaires à la conduite d'un projet de mémoire en Arts de la scène et du spectacle vivant et de les mettre en application.

Objectifs :

- Identifier un objet de recherche pertinent en lien avec les enjeux contemporains des Arts de la scène et du spectacle vivant ;
- Formuler une problématique, des questions de recherche et des hypothèses ou objectifs adaptés à la nature de leur projet ;
- Réaliser un état de l'art et mobiliser des références théoriques, culturelles, artistiques et professionnelles pertinentes ;
- Choisir et justifier une méthodologie adaptée à leur démarche de recherche (analyse d'essais, d'œuvres et de spectacles, enquête de terrain, observation, entretien, étude de cas, recherche documentaire, pratique artistique réflexive, expérimentation, etc.) ;
- Construire un protocole de recherche rigoureux intégrant les dimensions éthiques, scientifiques, artistiques et professionnelles de la recherche ;
- Articuler, selon le parcours choisi, réflexion théorique, analyse critique, pratique professionnelle et/ou processus de création ;
- Développer une posture réflexive et critique permettant d'interroger les relations entre savoirs, pratiques, création et production de connaissances ;
- Organiser, rédiger et présenter un mémoire répondant aux exigences académiques tout en prenant en compte les spécificités de la recherche professionnelle ou de la recherche-crédation ;
- Communiquer les résultats de leurs travaux à l'écrit comme à l'oral, en adoptant une argumentation claire, structurée et scientifiquement fondée ;
- Conduire un projet de recherche de manière autonome, en planifiant les différentes étapes de sa réalisation jusqu'à la soutenance.

Corpus et/ou bibliographie :

- Becker, Howard S, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris, La Découverte, 2002.
- Boutillier, Sophie, Uzunidis, Dimitri, Hainaut, Catherine, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, Studyrama, 2014.
- Eco, Umberto, *Comment faire une thèse ?*, Paris, Flammarion, [1977] 2016.
- Grawitz, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.), Paris, Dalloz, 2001.
- Kaufmann, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif* (4e éd.), Paris, Armand Colin, [1996] 2016.
- Paillé, Pierre, Mucchielli, Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.), Paris, Armand Colin, 2021.
- Paquin, Louis-Claude, Noury, « Petit récit de l'émergence de la recherche-crédation médiatique à l'UQAM et quelques propositions pour en guider la pratique », in *Communiquer*, La communication à l'UQAM, 2020.
- Quivy, Raymond, Van Campenhoudt, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd.), Paris, Dunod, 2017.
- (de) Singly, François, *Le questionnaire* (3e éd.) Paris, Armand Colin, 2016.
- Stévance, Sophie, *À la recherche de la recherche-crédation : la création d'une interdiscipline universitaire*, *Intersections : Canadian Journal of Music*, n°33 (1), 2012.

TD – Conduite de mémoire (12h TD)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : Ce cours, constitutif de la SAÉ Recherche et savoirs spécialisés et adossé à celui de Méthodologie de la recherche, accompagne les étudiant.e.s dans l'élaboration, la conduite et la finalisation de leur mémoire de Master en Arts de la scène et du spectacle vivant. Qu'il.elle choisisse de s'orienter vers la voie recherche scientifique, recherche professionnelle ou recherche-crédation, il s'agit de proposer un suivi collectif et individualisé, portant à la fois sur la définition du sujet de recherche, de la problématique, du cadre théorique, du corpus d'études, des méthodologies et approches pour les analyser; mais aussi sur l'organisation de l'argumentation, le respect des normes de rédaction et de l'intégrité scientifique ; enfin sur la planification des recherches documentaires et de la rédaction, des lectures et visionnages, des enquêtes et entretiens.

En s'articulant avec les temps de laboratoire de rédactions/créations/projections de brouillon et de vulgarisation scientifique, des temps d'échange et de présentation des recherches permettent également de présenter l'avancement des travaux, d'éprouver les intuitions, les idées, les pistes esquissées et hypothèses théoriques en les confrontant à la praxis, via la scène et/ou par l'écrit et/ou par l'oral, et d'enrichir la réflexion par le dialogue entre les différents projets, approches, pensées critiques, enjeux et points de vue.

Objectifs :

- Définir et problématiser une question de recherche en lien avec les Arts de la scène et du spectacle vivant ;
- Construire un projet de recherche cohérent, fondé sur un état de l'art pertinent et actualisé ;
- Mobiliser des cadres théoriques et méthodologiques adaptés à son objet d'étude ;
- Collecter, analyser et interpréter des sources académiques, théoriques, documentaires, artistiques et/ou de terrain selon une démarche scientifique rigoureuse ;
- Articuler réflexion théorique, analyse critique et débats, praxis ;
- Produire un mémoire répondant aux exigences académiques en matière de structure, d'argumentation, de rédaction et de référencement bibliographique ;
- Développer une posture réflexive et autonome dans la conduite d'un projet de recherche innovant.
- Présenter et défendre, à l'oral et à l'écrit, les résultats de la recherche avec clarté, rigueur et esprit critique.

Corpus et/ou bibliographie :

- Becker, Howard S, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris, La Découverte, 2002.
- Boutillier, Sophie, Uzunidis, Dimitri, Hainaut, Catherine, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, Studyrama, 2014.
- Eco, Umberto, *Comment faire une thèse ?*, Paris, Flammarion, [1977] 2016.
- Grawitz, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.), Paris, Dalloz, 2001.
- Kaufmann, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif* (4e éd.), Paris, Armand Colin, [1996] 2016.
- Paillé, Pierre, Mucchielli, Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.), Paris, Armand Colin, 2021.
- Paquin, Louis-Claude, Noury, « Petit récit de l'émergence de la recherche-crédation médiatique à l'UQAM et quelques propositions pour en guider la pratique », in *Communiquer*, La communication à l'UQAM, 2020.
- Quivy, Raymond, Van Campenhoudt, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd.), Paris, Dunod, 2017.
- (de) Singly, François, *Le questionnaire* (3e éd.) Paris, Armand Colin, 2016.
- Stévance, Sophie, *À la recherche de la recherche-crédation : la création d'une interdiscipline universitaire*, Intersections : Canadian Journal of Music, n°33 (1), 2012.

CM – Histoire, esthétique et théories des arts du spectacle (48h CM)

Séminaire 1 : Les « maternités alternatives » au théâtre : l'adoption, la GPA et l'ectogenèse dans les arts de la scène (12h CM)

Enseignant : Amandine MERCIER

Programme :

Si, depuis le théâtre grec, les arts de la scène ne cessent de représenter les ambivalences des figures de la Mère et du devenir-mère, leurs représentations sont pour la grande majorité associées à un modèle dominant que représenterait la mère biologique. Or, rares sont les créations qui mettent en lumière la condition maternelle dans les alternatives qui la rende possible, telles que l'adoption, la gestation pour autrui ou l'ectogenèse entre autres. L'instinct maternel existe-t-il ? Que reste-t-il de la Mère quand les fantasmes d'une grossesse ou d'une parentalité ne sont pas assouvis ? Que devient-il de la Mère quand elle accepte ou non de renoncer à un projet de naissance, à une projection de vie de famille ? Comment se transforme la Mère quand elle abandonne l'image d'un enfant idéalisé ? Comment devenir mère par adoption d'un enfant né d'une autre mère à laquelle on succède ? Comment naître mère en portant un enfant autrement que par le ventre ? S'il est délicat de répondre à ces questions, certain.e.s auteur.trice.s et artistes s'en emparent

pourtant et soulèvent des problématiques relatives aux figurations et représentations de ces « autres » maternités entrant en rupture, parfois profonde, avec les préjugés et croyances dominantes et en confrontation avec la société. Il s'agit donc d'aller à la rencontre de ces œuvres scéniques et dramatiques et de leurs auteur.trice.s, de procéder à une analyse réflexive transdisciplinaire de ces devenirs-mères et de la manière dont les artistes choisissent d'en parler, d'en partager l'expérience, d'en témoigner les réalités ou les fantasmes, d'en faire incarnation par la chair du corps, de la voix, du ventre ou du vagin et de la vulve.

Objectifs :

- Comprendre les principales théories relatives à la maternité, à la parentalité et aux études de genre appliquées aux arts de la scène.
- Identifier les enjeux esthétiques, éthiques, sociaux, culturels et politiques liés aux représentations de l'adoption, de la gestation pour autrui et de l'ectogénèse.
- Analyser des œuvres théâtrales et performatives mettant en scène des formes alternatives de maternité.
- Mobiliser une approche transdisciplinaire croisant études théâtrales, philosophie, sociologie, psychanalyse, bioéthique, médecine et études de genre.
- Développer une réflexion critique sur les normes sociales et culturelles entourant la maternité biologique.
- Mettre en relation les formes artistiques contemporaines avec les débats actuels autour de la filiation, de la parentalité et des nouvelles technologies de la reproduction.
- Construire une analyse argumentée des dispositifs dramaturgiques et scéniques utilisés pour représenter ces expériences de maternité.

Corpus et/ou bibliographie :

- Agacinski, Sylviane, *Corps en miettes*, Paris, Flammarion, 2009.
- Atwood, Margaret, *La Servante écarlate*, Toronto, McClelland and Stewart, 1985.
- Badinter, Élisabeth, *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel (XVIIe-XXe siècle)*, Paris, Flammarion, 1980.
- Badinter, Élisabeth, *Le Conflit. La femme et la mère*, Paris, Flammarion, 2010.
- Beauvoir, Simone de, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- Biard Delphine, Grimaud Flore, Sahuquet Caroline, *Spéculum*, Paris, Les Cygnes, 2018.
- Delaisi de Parseval, Geneviève, *Famille à tout prix*, Paris, Seuil, 2008.
- Desrivères Héroïse, *Déesses, je me maquille pour ne pas pleurer*, Montreuil, Éditions Théâtrales, 2023.
- Guiela Nguyen Caroline, *Valentina ou la vérité*, Actes Sud, 2025.
- Haraway, Donna, *Manifeste cyborg et autres essais, Sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils Éditeur, 2007.
- Hartley Matt, *Fille*, éditions Théâtrales, 2024.
- Huxley, Aldous, *Le Meilleur des mondes*, Paris, Plon, 1932.
- Jaubertie Stéphane, *Lucienne Eden ou l'île perdue*, éditions Théâtrales, 2021.
- Knibiehler, Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- Le Pors Sandrine, Mercier Amandine, *Théâtres de la naissance et poétiques de l'accouchement*, Percées, revue québécoise en arts vivants, Université du Québec à Montréal, n°12, 2023-2024.
- Levey Sylvain, *Alice pour le moment*, Montreuil, Éditions Théâtrales, coll. Théâtrales jeunesse, 2008.
- Levey Sylvain, *Arsène et Coquelicot*, Montreuil, Éditions Théâtrales, coll. Théâtrales jeunesse, 2013.
- Levey Sylvain, Mougel Magali, Verlaquet Catherine, *La nuit où le jour s'est levé*, Carnières Morlanwelz : Lansman Éditeur, coll. Théâtre à vif, 2017.
- Levey Sylvain, *Gros*, Montreuil, Éditions Théâtrales, 2020.
- Michalik Alexis, *Une histoire d'amour*, Paris, Albin Michel, 2020.
- Rich, Adrienne, *Naître d'une femme. La maternité en tant qu'expérience et institution*, Paris, Denoël, 2010.
- Testart, Jacques, *Faire des enfants demain*, Paris, Seuil, 2014.
- Théry, Irène, *Des humains comme les autres. Bioéthique, anonymat et genre du don*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.
- Viaux Nathanaelle, *I love you Marguerite*, Lille, La Fontaine, L'Affranchie, 2021

Sorties culturelles, spectacles à voir, rencontres avec des professionnels, participations aux manifestations scientifiques :

- Nguyen Caroline Guiela, *Valentina*, Tandem Scène Nationale, Arras, 8 octobre 2026.
- Carré Sarah, L'Embellie, *Chère Écharpe*, Culture Commune Scène Nationale, 12 janvier 2027.

Séminaire 2 : Jouer, chanter et danser le personnage de la sorcière au XIXe siècle : entre fascination et répulsion (12h CM)

Enseignant : Agathe GIRAUD

Programme :

La sorcière est un personnage ambigu et ambivalent sur les scènes françaises : ensorceleuse, empoisonneuse, magicienne, monstre, démon, femme vieille et dégénérée, tentatrice ou fatale ; elle est tout cela à la fois. Par une approche historique des scènes du XIXe siècle, nous verrons comment ce personnage interroge plusieurs catégories

de l'esthétique théâtrale, musicale et chorégraphique : le genre de l'œuvre (personnage marginale et merveilleux, il est souvent relégué aux théâtres de « seconde zone ») ; le jeu de l'actrice, de la chanteuse ou de la danseuse, et son corps en scène (gestes, costumes, intonations) ; les rapports hommes-femmes dans la création et la réception de l'œuvre. À travers l'étude d'extraits de différentes œuvres dramatiques, musicales et chorégraphiques, nous essaierons de tracer les divers contours du personnage, tout en dégagant les enjeux que pose sa représentation.

Corpus et/ou bibliographie :

Œuvres dramatiques dont la lecture est conseillée (des extraits seront étudiées en classe) :

- Les Visions de Macbeth ou les sorcières d'Écosse, mélodrame en trois actes de Augustin H***, 1817.
- Macbeth, opéra de Giuseppe Verdi, livret de Francesco Maria Piave et Andrea Maffei, 1847.
- La Sorcière ou l'orphelin écossais, drame en trois actes, Victor Ducange, 1821.
- Giselle ou Les Willis, ballet fantastique en deux actes, musique d'Adolphe Adam, livret de Jules Henri Vernoy de Saint-Georges et de Théophile Gautier, chorégraphie de Jean Coralli et Jules Perrot, 1841.
- Les Burgraves, Victor Hugo, 1843.
- Mangeront-ils ? Victor Hugo, 1886.

- La Représentation de la sorcière et de la magicienne : du XVI^e siècle à nos jours en Europe occidentale, sous la direction d'Émilie Hamon-Lehours, avec la collaboration d'Ana Condé, Paris, Classiques Garnier, 2022.

Séminaire 3 : Dramaturgies du handicap pour le jeune public : de l'empêchement à l'autonomie (12h CM)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme :

Il nous semble que tout un chacun se trouve un jour ou l'autre dans une situation de handicap. Notre vie est jalonnée de situations où nous avons le sentiment de ne pas pouvoir surmonter la difficulté, qu'il nous manque certains moyens. Nous nous retrouvons dans une situation d'empêchement. Nous comprenons dès lors combien la tension inhérente au handicap est source de conflits : un conflit en soi pour celui qui lutte contre les difficultés, un conflit avec les autres dont il faut faire parfois changer le regard et le comportement face à celui qui est en situation de handicap, un conflit avec le monde tel qu'il est conçu pour répondre au plus grand nombre selon des codes qui régissent une forme de normalité inscrite dans un cadre. Souvent dans la littérature jeunesse, le personnage en situation d'empêchement va compenser le manque par des capacités extraordinaires. Nous allons analyser comment les auteurs des dramaturgies jeune public creusent la possibilité de rendre sensible à une réalité du handicap aujourd'hui en mobilisant des procédés spécifiques. Comment aussi ces dramaturgies cherchent à faire changer le regard sur l'autre par l'expérimentation de la posture d'empêchement. Il s'agit surtout de comprendre comment la littérature de jeunesse et le théâtre en particulier est bousculé dans sa forme par cette thématique. Est-ce que nous pourrions définir des « dramaturgies du handicap » ? Quels sont les regards des personnages d'enfants en situation de handicap sur le monde qui les entoure ? Quels regards et quelles actions les personnages d'adultes proposent-ils ? Comment le handicap devient-il plus largement un signe d'empêchement social ou politique ? Ce sont autant de questions que nous allons creuser en nous appuyant sur le corpus suivant.

Corpus et/ou bibliographie :

- Cannet Jean-Pierre, Yvon Kader, Paris, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 2011.
- Cotton Stanislas, La Dictée, Carnières-Morlanwelz, Éditions Lansman, 2009.
- Demarcy Richard, Les deux bossus, [Arles, Actes-sud papiers, 1987], Paris, Éditions Magnard, 2005.
- Galéa Claudine, Après grand c'est comment ? Les Matelles, Éditions espace 34, collection « Théâtre jeunesse », 2013.
- Gauthier Philippe, Chant de mines, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 2009.
- Grumberg Jean-Claude, Le Petit violon, Arles, Actes Sud-Papiers/théâtre de Sartrouville, collection « Heyoka jeunesse », 1999.
- Jaubertie Stéphane, Une Chenille dans le cœur, Éditions Théâtrales, collection « Théâtrales-jeunesse », 2008.
- Kenny Mike, Bouh !, Arles, Actes Sud-Papiers/théâtre de Sartrouville, collection « Heyoka jeunesse », 2012.
- Kribus Pierre, Marion, Pierre et Loiseau, Arles, Actes Sud-Papiers/théâtre de Sartrouville, collection « Heyoka jeunesse », 2004.
- Lebeau Suzanne, Petit Pierre, Montreuil-sous-Bois, Éditions Théâtrales, collection « Théâtrales-jeunesse », 2001.
- Melquiot Fabrice, Maelström, L'Arche Jeunesse, 2018.
- Papin Nathalie, Camino, Paris, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 2003.
- Rouabhi Mohamed, Jérémy Fischer, Actes Sud-Papiers/théâtre de Sartrouville, collection « Heyoka jeunesse », 2007.
- Savasta Estelle, Traversée, Paris, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 2013.
- Serres Karin et Paquet Dominique, Chlore, Froissement de nuit, Villevêque, Éditions Monica Companys, 2000.
- Serres Karin, Colza, Paris, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 2001.

Serres Karin, Mongol, Paris, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 2011.

Tartar Luc, En voiture Simone, Carnières-Morlanwelz, Éditions Lansman, 2006.

Zambon Catherine, Sissi pieds-jaunes, Paris, L'École des loisirs, collection « Théâtre », 1998.

Sur le théâtre jeune public :

Marie Bernanoce, À la découverte de cent et une pièce : répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse, Éditions Théâtrales, Montreuil-sous-bois, 2006.

Collectif, Pourquoi j'écris du théâtre pour les jeunes spectateurs, Lansman-Regards singuliers, 2006.

Nicolas Faure, Le théâtre jeune public, Un nouveau répertoire, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Françoise Heulot-Petit, Le Jeu dans le dramaturgies jeune public, en co-direction avec Sandrine le Pors, Cahiers Robinson, n° 32, 2012.

Françoise Heulot-Petit, Dramaturgies de la guerre pour le jeune public. Vers une résilience espérée, Peter Lang, 2020.

Théâtre Aujourd'hui N° 9, « Théâtre et enfance : l'émergence d'un répertoire », CNDP, 2003.

Sur le handicap :

Hervé Benoît, « De la déficience à l'obstacle », Les Cahiers Pédagogiques, n° 459, « L'école à l'épreuve du handicap », janvier 2008, pp. 51-52

Romuald Bodin, L'Institution du handicap : Esquisse pour une théorie sociologique du handicap, Paris, La Dispute, 2018.

Georges Canguilhem, Le Normal et le pathologique, PUF, 1966.

Valérie Delattre, Handicap : Quand l'archéologie nous éclaire, Paris, Éditions Le Pommier, 2018.

Umberto Eco, Histoire de la laideur, Paris, Flammarion, 2007.

Claude Hamonet, Les personnes en situation de handicap, « Que sais-je », PUF, 2010.

Laurence Joselin, « Le handicap expliqué aux enfants » en ligne <http://www.focusin.info/Le-handicap-explique-aux-enfants>

Sur le handicap en littérature :

Eugénie Fouchet, Enfances handicapées : une liminarité indépassable ? Une approche ethnocritique de la littérature de jeunesse, thèse de doctorat en Langues, littératures et civilisations, sous la direction de Jean-Marie Privat, Université de Lorraine, 2018.

Laurence Joselin, Les représentations des personnages ayant une déficience motrice dans la littérature de jeunesse : étude comparative exploratoire France/Italie, <http://www.moteurline.apf.asso.fr/spip.php?article735>, 2008.

Aurélien Tournaire, La représentation du handicap dans la littérature de jeunesse. Depuis 2005, quelle est l'image du handicap véhiculée par la littérature de jeunesse ? Education, 2012.

Jessica Valette, La Littérature de jeunesse et les enfants malades, Université Montpellier II, 2013, <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas00841001/document>

Sur le handicap au théâtre :

Marie Astier, Présence et représentation du handicap mental sur la scène contemporaine française, sous la direction de Muriel Plana, Toulouse 2, 2016.

Johanna Biehler, La Maladie mentale dans les écritures dramatiques contemporaines d'expression française : vers une nouvelle catharsis ? thèse de doctorat en Langues et Littératures françaises, sous la direction de Hélène Laplace-Claverie, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2014.

Séminaire 4 : Le handicap mental sur les scènes contemporaines françaises : enjeux esthétiques et politiques (12h CM)

Enseignante : Marie ASTIER

Descriptif du cours :

Ce séminaire part du constat selon lequel, depuis une dizaine d'années, les projets artistiques professionnels incluant des personnes en situation de handicap mental ne cessent de se multiplier. À titre d'exemple, en 2021, le Festival d'Avignon a programmé Bouger les lignes – histoire de carte par la Compagnie de l'Oiseau-Mouche et Gulliver, le dernier voyage par la troupe Catalyse. Nous postulons que cela est éminemment lié au fait qu'en cinquante ans l'appréhension du handicap n'a cessé de changer de paradigme, passant progressivement du biomédical au social et même au politique. Le handicap est de moins en moins imputé aux déficiences et aux dispositions de l'individu et de plus en plus à des choix de société et à des représentations négatives. Il devient progressivement une responsabilité sociale, avec des politiques publiques qui ne visent plus la normalisation de l'individu, mais l'adaptation de la société de manière à ce qu'elle intègre les différences.

Ce séminaire ne se rattache donc pas au champ de l'Art-thérapie – où la pratique artistique est assumée comme un moyen d'améliorer l'état de santé d'un·e patient·e – mais au courant universitaire, artistique et militant des Disability studies. Il propose d'explorer l'hypothèse selon laquelle, aujourd'hui, les arts du spectacle s'intéressent au handicap en l'inscrivant dans une dynamique plus générale d'inclusion de diverses minorités (personnes qualifiées de racisées, LGBTQIA+ ou encore de queer), qui produit des formes théâtrales novatrices et bouleverse les critères de jugements esthétiques. Au-delà de la seule problématique de l'inclusion, comment le handicap mental vient-il interroger les catégories esthétiques du théâtre contemporain, souvent qualifié de « postdramatique » depuis les travaux d'Hans-Thies Lehmann ? En ce qu'il provoque un surgissement du réel sur scène qui brouille la convention théâtrale, le handicap d'un·e comédien·ne au plateau ne remet-il pas en cause l'opposition binaire entre la présence et la performance d'un côté et la représentation et la fiction de l'autre ?

Cette année, nous nous intéressons plus particulièrement à des propositions artistiques qui s'emparent, chacune à leur manière, de la question de la filiation.

- Une tentative presque comme une autre, de Guillaume et Clément Papachristou.
- Les frères Sagot, de Luis et Jules Sagot
- Back to Reality de Catherine Hargreaves et Adèle Gascuel (Cie Les 7 soeurs)
- De Françoise à Alice, de Mickaël Phelippeau

A chaque fois, nous rencontrerons (au moins en visio) des membres de l'équipe artistique de chaque spectacle.

Corpus et bibliographie sélective :

ANDERSEN Hans Christian, La Petite Sirène.

SWIFT Jonathan, Les Voyages de Gulliver (chapitre 3), de préférence dans la traduction de Jacques Pons (édition Folio Classique)

PLANA Muriel, Roman, théâtre, cinéma au XXe siècle. Adaptation, hybridations et dialogue des arts, Levallois-Perret, Bréal, 2014.

BIET Christian, TRIAU Christophe, Qu'est-ce que le théâtre ? Paris, Folio, 2006.

FERAL Josette, Théorie et pratique du théâtre, Montpellier, L'Entretemps Éditions, 2011.

LEHMANN Hans-Thies, Le Théâtre postdramatique, Paris, L'Arche, 2002 [Postdramatisches Theater, Frankfurt am Main, Verl. der Autoren, 1999].

LORENZ Renate, Art Queer, une théorie freak, Paris, édition B42, 2018.

RYNGAERT Jean-Pierre, SERMON Julie, Le Personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition, Paris, Éditions théâtrales, 2006.

VILLE Isabelle, FILLON Emmanuelle et RAVAUD Jean-François, Introduction à la sociologie du handicap : Histoire, politiques et expérience, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014

CM – Écriture et poétique de la création (12 CM)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Ce cours s'inscrit dans la continuité du CM « Dramaturgies du handicap pour le jeune public : de l'empêchement à l'autonomie ». Les étudiant·e·s seront invité·e·s à penser un processus de création en s'appuyant sur les textes abordés en cours et à élaborer une forme courte. Ils seront ensuite amenés à penser une médiation en amont ou en aval de cette création.

Compétence 2 – UE2.1 – COMMUNIQUER DE MANIÈRE SPÉCIALISÉE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

SAÉ 2.S1 – ÉCRITURE, CRÉATION ET DRAMATURGIE

TD - Dramaturgie et mise en scène (12h)

Enseignant : Marie ASTIER

Programme : Ce TD pratique s'inscrit dans la continuité du CM « le handicap sur les scènes contemporaines françaises : enjeux esthétiques et politiques ». Les étudiant·e·s seront invité·e·s à s'inspirer des processus de création des spectacles étudiés en cours pour travailler sur des propositions scéniques questionnant leur propre rapport à la filiation.

Objectifs : un écrit et la présentation, au plateau, d'une étape de travail.

Bibliographie : à définir en fonction des projets de chacun.e

TD – Écriture, création scénique et scénographique (12h)

Enseignant : Marie ASTIER

Programme : Ce TD pratique est pensé en lien avec le CM « le handicap sur les scènes contemporaines françaises : enjeux esthétiques et politiques ». Les étudiant·e·s seront invité·e·s à rencontrer, à pratiquer et à échanger avec la danseuse professionnelle porteuse de trisomie 21 Alice Davazoglou, qui travaille régulièrement avec L'échangeur, Centre de Développement Chorégraphique National Hauts-de-France. Après avoir été interprète (notamment dans *De Françoise à Alice* de Mickaël Phelippeau, créé le 2 novembre 2020 à L'espai, scène nationale du Mans), elle est aujourd'hui à la tête du projet *Danser Ensemble*, dans lequel 10 chorégraphes (Lou Cantor, Gaëlle Bourges, Nathalie Hervé, Bérénice Legrand, Béatrice Massin, Mickaël Phelippeau, Bruce Chiefare, Xavier Lot, Marc Lacourt et Alban Richard) deviennent interprètes, sous sa direction. Membre fondatrice et vice-présidente de l'association ART21, Alice propose des ateliers danse pour des personnes porteuses de handicap intellectuel et des personnes dites valides, dans des écoles ou en périscolaire, dans des formations pour les futurs professeur·e·s, pour des assistant·e·s de Vie Scolaire, pour des Conseiller·ère·s Pédagogiques, etc.

Objectifs : participation obligatoire aux 2 jours de TD et rendu d'un dossier analysant l'expérience vécue

Bibliographie et lectures conseillées :

DAVAZOGLU Alice, *Je suis Alice Davazoglou, je suis trisomique normale mais ordinaire*, L'échangeur, CDCN Hauts-de-France.

DAVAZOGLU Françoise, *La danse peut-elle être porteuse de trisomie 21*, mémoire de Master 2 en danse sous la direction d'Isabelle Ginot, Université Paris 8, 2014.

DAVAZOGLU Françoise, « Je veux danser ma vie », *Danse et trisomie 21, Comment la pratique de la danse peut-elle être révélatrice de sensibilité singulières ?* mémoire pour l'obtention du D. U. Techniques du corps et monde du soin, sous la direction de Michel Repellin, Université Paris 8, 2012.

TD – Regard analytique et critique dramatique (12h)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Programme : Ce cours propose une initiation à l'analyse dramatique et la critique de spectacles vivants. Il vise à développer chez les étudiants une capacité à observer, décortiquer et argumenter leurs points de vue sur les créations théâtrales, chorégraphiques et performatives contemporaines.

Objectifs :

- Acquérir une méthodologie d'analyse dramatique et scénique
- Développer un vocabulaire critique et théâtral spécialisé
- Construire une argumentation fondée et nuancée lors de l'analyse d'un spectacle
- S'initier aux différentes approches critiques (dramaturgique, esthétique, sociologique, politique)
- Apprendre à décoder les choix de mise en scène, de jeu d'acteur et de scénographie
- Rédiger des critiques structurées et professionnelles
- Situer une création dans son contexte historique et institutionnel

Bibliographie :

RYNGAERT, Jean-Pierre & SERMON, Julie, *Le Personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*, Montreuil-sous-Bois, Éditions Théâtrales, 2006.

BRECHT, Bertolt, *Petit Organon pour le théâtre*, Paris, L'Arche, 1978 [texte original 1948].

NEVEUX, Olivier, *Politiques du spectateur. Les enjeux du théâtre politique aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2013.

TD – Langues vivantes (12h)

Enseignant : Hélène TAVERNIER

Programme : Consolidation des acquis de la licence, étude de textes en anglais en rapport avec les thématiques des autres séminaires, dans une optique professionnalisante. Technique de la synthèse en anglais, restitution et explicitation d'idées et de problématiques. En semestre 1 : technique et rédaction du CV en anglais, en semestre 2 technique de l'« abstract » (ou résumé) du travail de recherche.

Bibliographie : (à titre indicatif, les ressources spécifiques seront détaillées en cours) articles de presse en anglais, dictionnaire anglais-français et/ou unilingue, manuel de grammaire et lexique.

TD – Culture sourde et langue des signes (12h)

Enseignant : Jennifer LESAGE-DAVID codirige IVT- International Visual Theatre depuis 2015 avec Emmanuelle Laborit. Elle porte en elle les valeurs de transmission et de partage de la culture sourde et la langue des Signes. Auteur.e, Metteur.e en scène et réalisatrice, elle fait le pont entre le monde sourd et le monde entendant. <https://ivt.fr/>

Programme :

- Les différents profils de surdité
- L'environnement socio-culturel des sourds : Contexte historique et Politique d'éducation
- La culture sourde
- La Langue des signes
- L'art sourd
- Création : enjeux de l'accessibilité au plateau, enjeux de la LSF au plateau
- Accueil de la culture sourde : Enjeux sociétaux

Bibliographie : Supports utilisés : Powerpoint, vidéos, paperboard, espace Méthodes pédagogiques : Présentation animée, questions – échange, Vidéos, Exercices de groupe

Compétence 3 – UE3.1 – S'ENGAGER DANS LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

SAÉ 3.S1 – GESTION DE PROJETS CULTURELS ET PROFESSIONNELS

TD - Conception de projets culturels (12h)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Programme : Ce cours offre une formation pratique à la conception et l'élaboration de projets culturels et artistiques dans le domaine du spectacle vivant. Il conjugue approche théorique et mise en application concrète en accompagnant les étudiants dans la formalisation de leurs propres projets.

Objectifs :

- Maîtriser les étapes clés de la conception d'un projet culturel
- Identifier les différents partenaires et ressources nécessaires
- Construire une stratégie de développement adaptée au contexte
- Élaborer des outils de présentation et de communication de projets
- Intégrer les dimensions artistiques, économiques et sociales du projet
- Favoriser l'émergence de projets innovants et viables
- Comprendre les spécificités du portage de projets en milieu associatif, institutionnel ou indépendant

Bibliographie :

RANCIÈRE, Jacques, *Le Spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2008.

SAEZ, Guy, *Institutions et politiques culturelles*, Paris, Éditions d'Organisation, 2004.

BENHAMOU, Françoise, *L'Économie de la culture* (9e éd.), Paris, La Découverte, 2023.

TD – Programmation et médiation (12h)

Enseignant : Marianne DUHAMEL

Programme : Ce cours propose une immersion dans les enjeux contemporains de la programmation et de la médiation culturelle, autour d'une réflexion théorique, analyse des politiques culturelles et mises en situation professionnelles. Les étudiants découvriront les principes de construction d'une programmation artistique, les contraintes et responsabilités des structures culturelles, ainsi que les méthodes d'analyse des publics et de développement des actions de médiation. Ils exploreront les notions de démocratie culturelle, les enjeux d'accessibilité, d'inclusion et de participation, ainsi que les nouvelles pratiques liées à l'innovation. Ils développeront une vision stratégique de la relation entre les œuvres, les artistes, les territoires et les publics, tout en acquérant des outils directement mobilisables dans leur future pratique professionnelle.

Objectif général :

À l'issue des 12 heures de cours, les étudiant·es seront capables de comprendre les enjeux de la programmation et de la médiation dans le spectacle vivant, d'analyser les choix d'un lieu culturel et de construire une proposition de programmation cohérente avec un projet artistique, un territoire et des publics.

Objectif pédagogique :

- Comprendre les principes et les logiques de la programmation artistique
- Identifier les différents publics et analyser leurs pratiques
- Comprendre le rôle et les objectifs de la médiation culturelle.
- Mettre en relation programmation artistique et médiation culturelle
- Prendre en compte les évolutions du secteur culturel : inclusion, numérique, développement durable et intelligence artificielle.
- Concevoir un projet de programmation et de médiation culturelle
- Présenter, argumenter et défendre oralement un projet de programmation et de médiation culturelle.

Bibliographie :

- « La Fabrique de la programmation culturelle » de Catherine Dutheil-Pessin & François Ribac, ed La Dispute, 2017
- « Pour une politique du spectacle vivant » de Fabien Jannelle, Ed Les Solitaires Intempestifs, 2016
- « Réinventer des lieux de création ? », Anne-Françoise Benhamou (dir.), OutreScène n°14, 2013
- « Agir par la culture, Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels », la culture en question, de Lionel Arnaud, Editions de l'Attribut, 2018
- « Et si l'amateur se réalisait dans la société numérique ? » de Lionel Arnaud, NECTART, n°6, 2018
- « La culture, pour qui ? » Essai sur les limites de la démocratisation culturelle, Jean-Claude Wallach, Editions de l'Attribut, 2012
- « L'éducation artistique dans le monde, récits et enjeux » Ouvrage Collectif sous la Direction d'Eric Fourreau, Edition l'Attribut, 2018
- « Sociologie de la culture et des pratiques culturelles » Laurent Fleury, Ed. Armand Colin, 2016
- « Agapè, Danser à l'Hôpital » Thierry Thieû Niang, collection Espace éthique, 2022
- « L'éducation artistique et culturelle, Mythes et malentendus » Les cahiers de la médiation culturelle, ed L'Harmattan, d'Anne Barrère sous la direction de Nathalie Montoya, 2016
- « Quel oiseau-mouche te pique ? L'éclosion d'une compagnie théâtrale atypique », de Luc Vandeweghe (Hervez-Luc), publié chez L'Harmattan en 2017
- « Supplément d'âme, la Trisomie 21, le chromosome en + » de Jean-Jacques d'Amore et Delphine Vasseur, direction artistique Olivia Gharbi, concept original de Emmanuel Laloux, Edition par Les amis d'Éléonore, 2011

TD – Approches des publics, des territoires et des institutions culturelles (12h)

Enseignante : Marie-Anne LECLERC

Programme : Ce cours propose d'aborder les questions de développement des publics et de mécénat à travers les défis et difficultés auxquels font face les institutions culturelles. Il invite les étudiant·es à réfléchir à la place des publics dans les projets culturels, à la manière dont les structures développent leur attractivité, affirment leur rayonnement et renforcent leur ancrage territorial. À partir d'exemples et d'études de cas, notamment celui de l'EPCC du 9-9bis, il permettra également de mieux comprendre les mécanismes du mécénat, les attentes des différents acteurs et les stratégies mises en œuvre pour accompagner le développement des projets culturels.

Objectifs : L'objectif de ce cours est de fournir des repères théoriques et opérationnels permettant d'appréhender les enjeux de fréquentation, d'attractivité et de développement des publics, tout en abordant les nouvelles ressources financières auxquelles les équipements et organisations culturels sont aujourd'hui confrontés.

Bibliographie et lectures conseillées :

- Gece, *Enquête auprès des publics du 9-9bis et du Métaphone* (2024)
- Mission Bassin Minier, *Bilan synthétique – Cahier n°1* (2023)
- France Culture, *Musée du Louvre-Lens : dix ans et un bilan contrasté*
- *Publics, financement, territoire, stratégie*, Armand Colin (2023)
- Fabiani Jean-Louis, *L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*
- ALLINNE, Jean-Pierre, CARRIER, Renaud (dir.), *La Culture au risque du marché. Le mécénat face à ses acteurs*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- BARTHÉLÉMY, Philippe, *Mécénat culturel, parrainage et crowdfunding. Cadre juridique, méthodologie et outils*, Voiron, Territorial Éditions, 2023.
- DONNAT, Olivier, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 1994.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2009.

- FLEURY, Laurent, *Le cas Beaubourg. Mécénat d'État et démocratisation de la culture*, Paris, Armand Colin, 2007.
- QUILÈS, Jean-Pascal, CAMUS-BOUZIANE, Marianne (dir.), *Guide du mécénat culturel territorial. Diversifier les ressources pour l'art et la culture*, Observatoire des politiques culturelles.
- TOBELEM, Jean-Michel, *Politique et gestion de la culture. Publics, financement, territoire, stratégie*, 4e éd. revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 2023.
- Admical : <https://admical.org/>

TD – Projets culturels et professionnels : stage, résidence d'artistes, création d'entreprises (12h)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme :

Cet enseignement accompagne les étudiant.e.s dans la conception, le développement et la mise en œuvre de projets culturels et professionnels en Arts de la scène et du spectacle vivant, répondant à leurs ambitions. Il les sensibilise aux différents contextes d'exercice des métiers du secteur culturel à travers l'expérience du stage, des laboratoires de recherche, de recherche professionnelle et de recherche-crédation, des résidences d'artistes et de l'entrepreneuriat culturel.

Par la valorisation de leur parcours universitaire, artistique et professionnel et de leurs compétences, il s'agit de les guider collectivement et individuellement dans l'élaboration ou le perfectionnement de leur curriculum vitae, leur présentation analytique, leur portfolio professionnel et/ou artistique, leur dossier de présentation de recherche et/ou de projet culturel et/ou de création, leur note d'intention, leur lettre de motivation, etc. Il leur fournit les outils méthodologiques et rédactionnels nécessaires pour élaborer des documents de candidature adaptés aux offres d'alternance, de stage et d'emploi, aux réponses à des appels à projets ou pour procéder à des candidatures spontanées, mais aussi pour rédiger un rapport de stage, un compte-rendu de manifestations scientifiques et/ou un journal de bord du processus de création déployé.

À travers des simulations et des mises en situation, les étudiant.e.s apprendront également à préparer et à réussir des entretiens de stage et d'embauche, et des présentations de projets devant différents interlocuteurs (laboratoires de recherches, jurys, recruteurs, structures culturelles, partenaires institutionnels, etc.), pour faciliter leur insertion professionnelle future.

Objectifs :

- Identifier les différents contextes d'exercice des métiers des Arts de la scène et du spectacle vivant, notamment à travers les stages, l'alternance, les laboratoires de création et de recherche, les résidences d'artistes, les projets de recherche-crédation et l'entrepreneuriat culturel ;
- Concevoir, structurer et développer un projet culturel, artistique, de recherche ou professionnel en cohérence avec leur parcours, leurs compétences, leurs ressources et leurs objectifs d'insertion ;
- Valoriser leur parcours universitaire, artistique et professionnel à travers la réalisation de supports de présentation adaptés (CV, portfolio, présentation analytique, dossier de projets, etc.) ;
- Élaborer un projet professionnel personnel articulant les compétences acquises en recherche, en création et en gestion de projets culturels ;
- Construire un réseau professionnel en mobilisant les partenaires institutionnels, culturels, artistiques et économiques du secteur.

Évaluation : un exercice

Corpus et/ou bibliographie :

Gestion et conduite de projets culturels :

- Berneman, Cécile, Meyronin, Benoît, *Management des entreprises culturelles*, Paris, Dunod, 2018
- Boutinet, Jean-Pierre, *Anthropologie du projet* (9e éd.), Paris, Presses Universitaires de France, 2012.
- Chiapello, Ève (dir.), *Le management des arts et de la culture*, Paris, La Découverte, 2013.

Économie et politiques culturelles :

- Grefe, Xavier, *L'économie de la culture* (7e éd.), Paris, La Découverte, 2017.
- Menger, Pierre-Michel, *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Seuil, 2009.
- Menger, Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil, 2002.

Spectacle vivant et professions artistiques :

- Proust, Serge, *Les métiers du spectacle vivant*, Paris, La Documentation française, 2010.
- Urrutiaguer, Daniel, *Économie et droit du spectacle vivant*, Paris, Irma Éditions, 2014.

Recherche-crédation :

- Paquin, Louis-Claude, Noury, « Petit récit de l'émergence de la recherche-crédation médiatique à l'UQAM et quelques propositions pour en guider la pratique », in *Communiquer*, La communication à l'UQAM, 2020.
- Stévançe, Sophie, *À la recherche de la recherche-crédation : la création d'une interdiscipline universitaire*, *Intersections: Canadian Journal of Music*, n°33 (1), 2012.

Compétence 4 – UE4.1 – DÉPLOYER DES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES

TD – Gestion et comptabilité (12h)

Enseignant : Angela CONVERS

Objectif général : découvrir et comprendre quelques aspects du paysage administratif et financier dans lequel s'inscrivent les projets d'arts de la scène et du spectacle vivant.

Programme :

Les contenus ci-dessous concernent l'ensemble des enseignements du Master (1 et 2). Ils seront abordés en totalité pour les M2, et sur 2 ans pour les M1

- I- Comptabilité
 - les documents comptables obligatoires (bilan, compte de résultat)
 - les autres types de comptabilités (analytique, budgétaire)
- II- Focus ressources humaines (RH)
 - la paie (analyser la structuration du bulletin de paie et comprendre les notions de salaires brut, net, des charges patronales et du coût total employeur)
 - les conventions collectives
 - un point sur l'intermittence du spectacle
- III- Gestion : utiliser les outils comptables pour gérer sa structure et / ou son projet
 - la comptabilité analytique : une approche fonctionnelle de la comptabilité ; distinguer coûts fixes et coûts variables
 - établir un rapprochement entre la comptabilité et un budget
 - calculer le coût de revient d'un projet artistique
 - bâtir le budget prévisionnel d'un projet artistique
 - bâtir un plan de trésorerie
- IV- Quelques aspects administratifs
 - quelle forme juridique pour une structure culturelle et artistique ?
 - quelles ressources financières (subventions, mécénat, dons, crowdfunding, ventes de spectacle, billetterie)
 - une première approche des droits d'auteur
 - les transactions dans le spectacle vivant

Évaluation : 1 écrit pour les M1 et / ou 1 dossier pratique (travail en groupe) pour les M2

Ressources :

Plan comptable des associations : <https://www.compta-theatre.com/wp-content/uploads/2020/05/plan-comptable-des-associations.pdf>

ARTCENA (Centre National des Arts du Cirque, de la Rue et du Théâtre) / Informations et guides :

- Le guide du spectacle vivant : <https://www.artcena.fr/guide>
- Précis juridique du spectacle vivant : <https://www.artcena.fr/precis-juridique>

TD – Intermédialités, arts visuels et numériques (12h)

Enseignant : Amandine MERCIER et Pierre-Éric JEL, Professeur certifié de Lettres Modernes

Programme d'Amandine Mercier :

Partant du postulat que les notions de disciplines, de médias, de médiums et d'humanités numériques s'envisagent dans une dimension polysémique, il s'agit d'en analyser les usages, représentations et enjeux, dans les relations qu'entretiennent les arts de la scène, les arts visuels et les nouvelles technologies numériques, à la fois dans les processus de création, sur les scènes contemporaines et dans des démarches de production, de diffusion et de réception. À partir de l'analyse d'œuvres, d'études de cas, de recherches contemporaines et d'expérimentations, - mobilisant les arts de la scène, la vidéo, le cinéma, la photographie, le son, les dispositifs immersifs, la scénographie numérique, les technologies interactives, l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et augmentée, etc. ainsi que les environnements connectés -, le cours invite les étudiant.e.s à se questionner sur les hybridités et les mutations historiques, techniques, théoriques, esthétiques, éthiques et politiques que supposent ces dialogues, mais aussi l'émergence de nouveaux dispositifs de création, de mise en scène et de jeu, ainsi que la transformation des modes de représentation, de perception et d'interaction avec les publics.

Objectifs d'Amandine Mercier :

- Maîtriser les principaux concepts de l'intermédialité et comprendre leurs applications aux arts de la scène contemporains ;
- Analyser les interactions entre spectacle vivant, arts visuels et numériques dans une perspective historique, technique, esthétique et critique ;
- Mobiliser des références artistiques, théoriques et scientifiques pour analyser des œuvres et des projets intermédiaires ;
- Identifier les transformations des écritures scéniques induites par les interactions entre les arts, les disciplines, les médias et les médiums, leurs pratiques, représentations et réceptions ;
- Expérimenter des approches interdisciplinaires articulant arts de la scène, arts visuels et numériques, dans une perspective de recherche, de professionnalisation ou de recherche-crédation ;
- Inscrire les pratiques intermédiaires dans une démarche de recherche et d'innovation en Arts de la scène.

Corpus et/ou bibliographie d'Amandine Mercier :

Intermédialité :

- Elleström, Lars (dir.), *Media Borders, Multimodality and Intermediality*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010.
- Müller, Jürgen E., *Intermédialité et socialité. Histoire et géographie d'un concept*, 2006.
- Rajewsky, Irina O., « Intermediality, Intertextuality and Remediation: A Literary Perspective on Intermediality », in *Intermédialités*, n° 6, 2005.

Arts de la scène et technologies numériques :

- Bay-Cheng, Sarah, Kattenbelt, Chiel, Lavender, Andy, Nelson, Robin (dir.), *Mapping Intermediality in Performance*, Amsterdam University Press, 2010.
- Causey, Matthew, *Theatre and Performance in Digital Culture: From Simulation to Embeddedness*, Londres, Routledge, 2006.
- Dixon, Steve, *Digital Performance. A History of New Media in Theater, Dance, Performance Art and Installation*, Cambridge (MA), MIT Press, 2007.

Arts visuels et cultures numériques :

- Couchot, Edmond, *Images. De l'optique au numérique*, Paris, Hermès, 1988.
- Couchot, Edmond, Hillaire, Norbert, *L'Art numérique. Comment la technologie vient au monde de l'art*, Paris, Flammarion, 2003.
- Grau, Oliver, *Virtual Art. From Illusion to Immersion*, Cambridge (MA), MIT Press, 2003.
- Manovich, Lev, *The Language of New Media*, Cambridge (MA), MIT Press, 2001. (trad. fr. *Le langage des nouveaux médias*, 2010.)

Recherche-crédation :

- Borgdorff, Henk, *The Conflict of the Faculties. Perspectives on Artistic Research and Academia*, Leiden, Leiden University Press, 2012.
- Nelson, Robin, *Practice as Research in the Arts. Principles, Protocols, Pedagogies, Resistances*, Londres, Palgrave Macmillan, 2013.

Sorties culturelles, spectacles à voir, rencontres avec des professionnels, participations aux manifestations scientifiques d'Amandine Mercier :

- Pommerat Joël, *Les Petites Filles modernes (titre provisoire)*, Tandem Scène Nationale, Douai, 15 octobre 2026.
- Ménard Phia, *Nocturne*, Tandem Scène Nationale, Douai, 5 décembre 2026.
- Jung Jihyè Jung, *Am I Real?*, Tandem Scène Nationale, Douai, 14 avril 2026.

Évaluation : un exercice

Programme de Pierre-Éric JEL :

Le cours portera sur les principes d'adaptation, de transposition et ce, principalement du théâtre au cinéma. Il sera alors question de s'intéresser aux liens que peuvent entretenir ces deux arts apparemment différents. Les dispositifs mis en place pour créer la théâtralité seront interrogés, de même que l'apport du cinéma à la pièce initiale. Nous nous intéresserons aux hybridations et mixités des sources, des techniques et des figures, dans les œuvres cinématographiques d'aujourd'hui, ainsi que sur leur rôle dans l'ensemble des significations produites, y compris allégoriques. Il conviendra de mettre en lumière les différents concepts forgés à partir de ce mouvement de déplacement d'un art à l'autre par le biais des écrits d'André Bazin, Barthélémy Amengual ou encore Gilles Deleuze afin de percevoir les difficultés auxquelles se heurtent les réalisateurs ou les scénaristes.

Objectifs de Pierre-Éric JEL :

- Comprendre les enjeux du rapprochement de deux arts que sont le théâtre et le cinéma.
- Savoir retrouver les éléments constitutifs du dispositif théâtral au cinéma.

Œuvres au programme de Pierre-Éric JEL :

Le Plaisir et Madame de ... (Max Ophuls, 1953-1953) / Twin Peaks (film et série) (David Lynch)
Il est fortement conseillé d'avoir visionné les films au programme avant le début des cours.

Bibliographie de Pierre-Éric JEL:

- Gilles Deleuze, *L'Image-temps*, Éditions de Minuit, 1985.
- Alphonse Cugier et Patrick Louguet, *Impureté(s) cinématographique(s)*, Cahier Circav n°18, éd. L'Harmattan, 2007.
- Georges Didi-Huberman, *Devant l'image et Devant le temps*, édition de Minuit, 2000 et 1990.

Mention : Arts de la scène et du spectacle vivant

M1 Parcours : Recherche, création et projets culturels : transdisciplinarité, publics et territoires

M2 Parcours : Conception et écriture des projets culturels et artistiques

DEUXIÈME SEMESTRE

Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Heures	Éléments pédagogiques	Évaluation	
					Contrôle continu	Session 2
Compétence 1 UE1.2 Mobiliser des savoirs hautement scientifiques 18 ECTS Coeff. 9	9	8.5		SAÉ 1.S2 (12h) RECHERCHE ET SAVOIRS SPÉCIALISÉS (coeff 3)		
			06 :00	TD Méthodologie de la recherche	SAÉ	NON
			06 :00	TD Entretiens et enquêtes		
				Mémoire		Mémoire
				Compte-rendu de manifestations scientifiques		NON
		8	48 :00	Histoire, esthétique et théories des arts du spectacle (coeff 2.5)	1 exercice par séminaire	1 exercice
		1.5	13 :00	Écriture jeune public (coeff 2.5)	1 exercice	1 exercice
Compétence 2 UE2.2 Communiquer de manière spécialisée pour le transfert de connaissances 3 ECTS Coeff. 1.5	1.5	2		SAÉ 2.S2 (24h) ÉCRITURE, CRÉATION ET DRAMATURGIE (coeff 1)		
			12 :00	TD Usages sociaux des arts du spectacle	SAÉ	NON
			12 :00	TD Création et publics diversifiés		
		1	12 :00	Langues vivantes (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
Compétence 3 UE3.2 S'engager dans la transformation en contexte professionnel 6 ECTS Coeff. 3	3	2		SAÉ 3.S3 (24h) GESTION DE PROJETS CULTURELS ET PROFESSIONNELS (coeff 1)		
			12 :00	TD Conception et gestion de projets culturels	SAÉ	NON
			12 :00	TD Construction et écriture de projets professionnels		
		2		Soutenance (coeff 1)	Soutenance	Soutenance
		2		Rapport de stage, d'alternance ou de résidence : Stage de 6 semaines obligatoire ou Recherche-création ou Recherche en alternance	1 rapport de stage	1 rapport de stage
Compétence 4 UE5.2 Déployer des usages avancés et spécialisés des outils numériques 3 ECTS Coeff. 1.5	1.5	1.5	12 :00	TD Numérique culturel et stratégies de communication (coeff 1)	1 exercice	1 exercice
		1.5	12 :00	TD Diffusion, communication et accessibilité numérique (coeff 1)	1 exercice	1 exercice

Compétence 1 – UE1.2 – MOBILISER DES SAVOIRS HAUTEMENT SCIENTIFIQUES

SAÉ 1.S2 – RECHERCHE ET SAVOIRS SPÉCIALISÉS

TD – Méthodologie de la recherche (6hTD)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme : Thème : Filmons, analysons, diffusons ?

Nous aborderons, tout d'abord les techniques d'entretien, filmé ou non, puis à la méthodologie de la recherche en termes d'entretiens et de recherche de terrain. Puis, au regard de l'expérience filmique de différents chercheurs, à partir de notre propre rapport de la recherche et au terrain qui passe nécessairement par l'image nous questionnerons la possibilité d'un rendu cinématographique ou photographique encore difficile au sein de l'univers académique. En effet, bien que de plus en plus reconnu, le travail de mise en forme des images demande un investissement long et approfondi. Nous montrerons quelques exemples de travaux inédits et non exploités, pourtant essentiels, pour nous pousser, sans doute dans le futur, à les interroger et à stimuler cette question auprès des auditeurs.

Nous questionnerons les défis nouveaux posés par le film et l'archive de spectacles vivants, pour le chercheur. Nous réfléchirons en particulier sur le point de vue adopté, la forme et l'écriture documentaire en fonction du public visé (à la fois grand public et scientifique). Enfin nous envisagerons les apports du film pour la médiatisation de la recherche, et la recherche elle-même.

Bibliographie conseillée : Jean-Paul Colleyn, « Champ et hors champ de l'anthropologie visuelle », *L'Homme*, 203-204 | 2012, 457-480 ; Jean-Paul Colleyn, *De l'anthropologie visuelle*, L'Homme, 198-199/ 2011.

TD – Entretien et enquête (6h TD)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme : Thème : Filmons, analysons, diffusons ?

Nous aborderons, tout d'abord les techniques d'entretien, filmé ou non, puis à la méthodologie de la recherche en termes d'entretiens et de recherche de terrain. Puis, au regard de l'expérience filmique de différents chercheurs, à partir de notre propre rapport de la recherche et au terrain qui passe nécessairement par l'image nous questionnerons la possibilité d'un rendu cinématographique ou photographique encore difficile au sein de l'univers académique. En effet, bien que de plus en plus reconnu, le travail de mise en forme des images demande un investissement long et approfondi. Nous montrerons quelques exemples de travaux inédits et non exploités, pourtant essentiels, pour nous pousser, sans doute dans le futur, à les interroger et à stimuler cette question auprès des auditeurs.

Nous questionnerons les défis nouveaux posés par le film et l'archive de spectacles vivants, pour le chercheur. Nous réfléchirons en particulier sur le point de vue adopté, la forme et l'écriture documentaire en fonction du public visé (à la fois grand public et scientifique). Enfin nous envisagerons les apports du film pour la médiatisation de la recherche, et la recherche elle-même.

Bibliographie conseillée : Jean-Paul Colleyn, « Champ et hors champ de l'anthropologie visuelle », *L'Homme*, 203-204 | 2012, 457-480 ; Jean-Paul Colleyn, *De l'anthropologie visuelle*, L'Homme, 198-199/ 2011.

CM – Histoire, esthétique et théories des arts du spectacle (48h CM)

Séminaire 1 : Théâtres e(s)t Politiques (12h CM)

Enseignant : Amandine MERCIER

Programme :

Depuis ses origines, le théâtre entretient des relations étroites avec le politique et la politique. Il constitue un espace privilégié de représentation des conflits, des rapports de pouvoir, des mémoires collectives et des transformations sociales. Mais le théâtre n'est pas seulement un lieu où le/la politique est représenté.e : il est également un dispositif politique en lui-même, dans ses modes de production, ses formes esthétiques, les relations qu'il instaure avec les publics, ainsi que dans les politiques culturelles qui rendent possibles – ou limitent – son existence.

Ce séminaire propose d'explorer les multiples articulations entre théâtre et politique en distinguant plusieurs perspectives complémentaires : le théâtre comme représentation du pouvoir et des questions politiques ; le théâtre comme pratique du politique, c'est-à-dire comme expérience de participation, de dissensus, d'émancipation ou de

contestation ; le théâtre politique comme courant esthétique revendiqué ; enfin, les politiques publiques de la culture, les institutions théâtrales et les conditions sociales, économiques et juridiques de la création.

Une attention particulière sera portée aux formes documentaires, aux écritures du réel, au théâtre-verbatim, aux créations participatives, aux spectacles issus d'enquêtes de terrain, ainsi qu'aux pratiques artistiques mobilisées dans les espaces militants, citoyens ou communautaires. Les transformations contemporaines des institutions culturelles, les enjeux de démocratisation culturelle, de diversité, de mémoire, de censure, de liberté artistique et de responsabilité sociale des artistes feront également l'objet d'une réflexion critique.

Objectifs :

- Comprendre la polysémie du terme de politique (le/la) et en distinguer les notions associées ;
- Analyser les dimensions politiques des formes dramaturgiques, scéniques et performatives ;
- Comprendre les principales théories du politique appliquées aux arts de la scène ;
- Situer historiquement les différentes traditions du théâtre politique, du théâtre épique aux formes documentaires contemporaines ;
- Analyser les relations entre création artistique, institutions culturelles et politiques publiques ;
- Mobiliser des outils issus de l'esthétique, de la philosophie politique, de la sociologie de la culture et des *performance studies* ;
- Développer une réflexion critique sur les enjeux contemporains de la représentation, de la participation, de la mémoire, du témoignage et de l'engagement artistique ;
- Construire un projet de recherche mobilisant des références théoriques et des études de cas pertinentes.

Corpus et/ou bibliographie :

- Agamben Giorgio, *Moyens sans fins. Notes sur la politique*, Paris, Payot & Rivages, 2002 (original italien : 1996).
- Bishop Claire, *Artificial Hells: Participatory Art and the Politics of Spectatorship*, Londres, Verso, 2012.
- Boal Augusto, *Le Théâtre de l'opprimé*, Paris, La Découverte, 2004 (1re éd. française : Maspero, 1977 ; original : 1974).
- Brecht Bertolt, *Petit Organon pour le théâtre*, Paris, L'Arche, 1978 (texte original : 1948).
- Brecht Bertolt, *Écrits sur le théâtre*, Paris, L'Arche, 1963-1979 (4 vol).
- Dubois Vincent, *La Politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.
- Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- Guénon Denis, *Le Théâtre est-il nécessaire ?*, Belval, Circé, 1997.
- Lehmann Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, 2002 (original allemand : 1999).
- Martin Carol (dir.), *Dramaturgy of the Real on the World Stage*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.
- Paget Derek, « Verbatim Theatre », in *New Theatre Quarterly*, vol. 3, no 12, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Piscator Erwin, *Le Théâtre politique*, Paris, L'Arche, 1972 (éd. originale allemande : 1929).
- Rancière Jacques, *Le Partage du sensible, Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.
- Rancière Jacques, *Le Spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2008.
- Urfalino Philippe, *L'Invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996.

Sorties culturelles, spectacles à voir, rencontres avec des professionnels, participations aux manifestations scientifiques :

- Capelle Simon, Lasselin Mélodie, *Citadelle*, Maison de la culture Amiens, 30 mars 2027.
- Charon Aurélie, collectif Radio Live, *Le Jour d'après I et II*, Tandem Scène Nationale, Arras, 21 novembre 2026.
- Journée d'études "Politiques culturelles alternatives, théâtres documentaires et intermédialités", organisée par Amandine Mercier, en partenariat avec le Tandem Scène Nationale et Aurélie Charon, en lien avec les spectacles : *Le jour d'Après I* Kyiv à 16h et *Le jour d'Après II* Le Caire à 20h au Théâtre d'Arras, 21 novembre 2026.

Séminaire 2 : Étude d'une esthétique théâtrale : le métakitsch ou le kitsch au second degré. (12hCM)

Enseignant : Hélène ROUTIER

Programme :

Ce cours portera sur une question d'esthétique théâtrale bien précise, en l'occurrence une résurgence du baroque sur la scène contemporaine, que nous nommerons métakitsch et que nous rapprocherons de la notion de « désartification » initiée par Th. Adorno et de la « reproductibilité technique » de W. Benjamin. L'approche théorique, (avec l'analyse de textes de référence) sera complétée par une autre, pratique, en étudiant les applications pratiques de cette expression artistique à travers l'analyse de spectacles du XXI^e siècle.

Corpus et/ou bibliographie :

- ADORNO, Theodor W., *Théorie esthétique*, Paris, Klincksieck, 2011
- BARBERIS, Isabelle, VANHAESEBROUCK, Karel (sous la dir. de), *Kitsch et néobaroque sur les scènes contemporaines*, Gennevilliers, Théâtre/Public, 2011

BENJAMIN, Walter, L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique, Paris, Gallimard, [1939] 2007
 BROCH, Hermann, Quelques Remarques à propos du kitsch, Paris, Éditions Allia, 2001 [1966], trad. Albert Kohn.
 ECO, Umberto (sous la dir. de), Histoire de la laideur, Paris, Flammarion, 2007, trad. Myriem Bouzaher.
 GENIN, Christophe, Kitsch dans l'âme, Paris, Vrin, 2010
 GREENBERG, Clement, Art et culture : essais critiques, Paris, Éditions Macula, 2014 [1988], trad. Ann Hindry.
 VIVIEN, Didier, Esthétique d'un trader : essai de critique fiction, Paris, Sens & Tonka, 2014

Séminaire 3 : Transe et théâtre (24h CM)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme :

À partir d'un travail sur des documents fondateurs de la recherche sur le lien entre transe et théâtre, dans le domaine de l'anthropologie, des neurosciences et des arts du spectacle, le cours cherchera à analyser ce que signifie le terme de transe et dans quelle mesure cette dernière a été particulièrement recherchée par les créateurs scéniques des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Le cours s'appuiera sur des expériences de théâtres européens et extra-européens.

Corpus et/ou bibliographie :

SHECHNER R., By means of performance, Cambridge University Press, Cambridge, 1993 ; LEIRIS M., Miroir de l'Afrique, Gallimard, Paris, 1996

CM – Écriture jeune public (12 CM)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Le cours poursuit l'exploration des écritures jeune public commencée au premier semestre dans le séminaire « Dramaturgies du handicap pour le jeune public : de l'empêchement à l'autonomie ».

Compétence 2 – UE2.2 – COMMUNIQUER DE MANIÈRE SPÉCIALISÉE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

SAÉ 2.S2 – ÉCRITURE, CRÉATION ET DRAMATURGIE

TD – Usages sociaux des arts du spectacle (12h)

Enseignant : Marie ASTIER

Programme :

Dans le cadre de cet atelier pratique nous constituerons un groupe de comédien·ne·s aux capacités différentes, où chacun·e sera à l'affût des adaptations nécessaires au groupe dans son ensemble. Les personnes considérées comme « valides » seront attentives à celles qui le sont prétendument moins, mais cette attention sera réciproque. Cet atelier est conçu comme un laboratoire d'expérimentation. La composition d'un groupe « mixte » peut-il être vecteur de nouvelles manières de créer ensemble ? Peut-elle favoriser l'émergence de nouveaux modes de narration, de représentations et d'esthétiques théâtrales, en respect des capacités propres à chacun des membres ?

Bibliographie :

à définir avec et en fonction des participant·e·s

TD – Création et publics diversifiés (12h)

Enseignant : Christine DOUXAMI

Programme :

Les théâtres de lutte contre le racisme en Afrique et dans les diasporas américaines et européennes

À partir d'une analyse de films documentaires réalisés par l'enseignant à l'occasion du Festival Mondial des Arts Nègres de 2010 de Dakar, festival qui réunissait des compagnies de toute l'Afrique et de la diaspora, le cours analysera les différentes formes de théâtre politique présentes sur le continent africain. Les élèves chercheront à mettre en parallèle

ces expériences avec d'autres connues par eux. DOUXAMI C. DEGAILLE PH., *FESMAN 2010, Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest*, 107 mn, CEAF-Captures Productions, 2012.

Sites et bibliographies conseillés :

- "Théâtres politiques en Afrique du nord au Sud !" sur canal U, EHESS. https://www.canal-u.tv/producteurs/ehess/centre_d_etudes_africaines/theatres_politiques_en_afrique_du_nord_au_sud
 - BARBER Karin, *West african Popular theatre*, Indiana University Press, Bloomington, 1997. A. Ricard, *Wole Soyinka et Nestor Zinsou : De la scène à l'espace public. Politique et religion*, Paris, Karthala, coll. « Lettres du Sud », 2015.
 A. Ricard, *L'Invention du théâtre : le théâtre et les comédiens en Afrique noire*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1986.
 ANDRIEU Sarah (org), *Création artistique et imaginaires de la globalisation*, Hermann ed., Paris, 2017. « L'invisibilité des acteurs non-blancs en France : du constat à l'invention de nouvelles stratégies », DOUXAMI Christine, *Alternative Francophone*, Quebec, Canada, 2020, pp.89-109. DOUXAMI C., *Le Théâtre Noir Brésilien, un processus militant d'affirmation de l'identité afro-brésilienne*, Collection Sociologie de l'Art, L'Harmattan, Paris, 2015, 322 p.
 DOUXAMI C., *Théâtres Politiques. (En) Mouvement(s)* (Dir.), PUFC, Collection MSHE, Besançon, 2011, 353 p. Accompagné d'un DVD avec 6 performances de théâtre politique.

TD – Langues vivantes (12h)

Enseignant : Hélène TAVERNIER

Programme : Consolidation des acquis de la licence, étude de textes en anglais en rapport avec les thématiques des autres séminaires, dans une optique professionnalisante. Technique de la synthèse en anglais, restitution et explicitation d'idées et de problématiques. En semestre 1 : technique et rédaction du CV en anglais, en semestre 2 technique de l'« abstract » (ou résumé) du travail de recherche.

Eléments bibliographiques : (à titre indicatif, les ressources spécifiques seront détaillées en cours) articles de presse en anglais, dictionnaire anglais-français et/ou unilingue, manuel de grammaire et lexicue.

Compétence 3 – UE3.2 – S'ENGAGER DANS LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

SAÉ 3.S2 – GESTION DE PROJETS CULTURELS ET PROFESSIONNELS

TD - Conception et gestion d'événements culturels (12h)

Enseignant : Christine Douxami

Programme : Politiques culturelles et patrimoines immatériels dans les arts de la scène afro et afro-autochtones en Amérique latine

A partir d'une étude des patrimoines immatériels tant au niveau théorique que pratique, le cours envisagera différentes manifestations spectaculaires au sein des patrimoines immatériels afro-brésiliens reconnus soit par l'UNESCO soit par les institutions brésiliennes. Nous axerons notre recherche sur les constructions identitaires faites d'hybridations à l'origine même de ces patrimoines immatériels.

Nous verrons comment les politiques culturelles sont menées en Amérique latine vis-vis des patrimoines immatériels dans le but d'une innovation sociale puis nous construirons un projet et écrirons ce dernier en simulant un appel à projet pour le plan de sauvegarde d'un patrimoine immatériel scénique choisi par chaque étudiant puis présenté en cours.

Bibliographie conseillée :

BORTOLOTTI C., 2007, «From Objects to Processes: UNESCO's Intangible Cultural Heritage», *Journal of Museum Ethnography*, 19, pp. 21-33. BORTOLOTTI C. (éd.), 2011, *Le Patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, ed. MSH, Paris ; CAPONE Stefania et MORAIS Mariana Ramos de, Afro-patrimoines, cultures afro-brésilienne et dynamiques patrimoniales, *Les Carnets du Lahic* 11, Lahic / DPRPS-Direction générale des patrimoines, 2015 ; DOUXAMI Christine, La politique de Patrimoine Culturel Immatériel au Brésil : une volonté politique de démocratisation et d'inclusion des « minorités » ? , in CAPONE S. (org.), *Les carnets du Lahic-*, Afro-patrimoines Culture afro-brésilienne et dynamiques patrimoniales, EHESS, Paris, pp 77-97.

TD – Construction et écriture de projets professionnels (12h)

Enseignant : Christine Douxami

Programme : Politiques culturelles et patrimoines immatériels dans les arts de la scène afro et afro-autochtones en Amérique latine

A partir d'une étude des patrimoines immatériels tant au niveau théorique que pratique, le cours envisagera différentes manifestations spectaculaires au sein des patrimoines immatériels afro-brésiliens reconnus soit par l'UNESCO soit par les institutions brésiliennes. Nous axerons notre recherche sur les constructions identitaires faites d'hybridations à l'origine même de ces patrimoines immatériels.

Nous verrons comment les politiques culturelles sont menées en Amérique latine vis-vis des patrimoines immatériels dans le but d'une innovation sociale puis nous construirons un projet et écrirons ce dernier en simulant un appel à projet pour le plan de sauvegarde d'un patrimoine immatériel scénique choisi par chaque étudiant puis présenté en cours.

Bibliographie conseillée :

BORTOLOTTI C., 2007, «From Objects to Processes: UNESCO's Intangible Cultural Heritage», *Journal of Museum Ethnography*, 19, pp. 21-33. BORTOLOTTI C. (éd.), 2011, *Le Patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, ed. MSH, Paris ; CAPONE Stefania et MORAIS Mariana Ramos de, Afro-patrimoines, cultures afro-brésilienne et dynamiques patrimoniales, *Les Carnets du Lahic* 11, Lahic / DPRPS-Direction générale des patrimoines, 2015 ; DOUXAMI Christine, La politique de Patrimoine Culturel Immatériel au Brésil : une volonté politique de démocratisation et d'inclusion des « minorités » ? , in CAPONE S. (org.), *Les carnets du Lahic-*, Afro-patrimoines Culture afro-brésilienne et dynamiques patrimoniales, EHESS, Paris, pp 77-97.

Compétence 4 – UE4.1 – DÉPLOYER DES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES

TD - Numérique culturel et stratégies de communication (12h)

Enseignant : Clément ECREPONT

Programme : Il s'agit de former les étudiants sur le plan théorique et méthodologique aux outils et stratégies de communication et médiations culturelles, audiovisuelles et numériques. Dans une optique professionnelle, les enseignements s'appuient sur l'élaboration et l'expérimentation d'une application axée sur les arts du spectacle, les arts visuels et la médiation patrimoniale. La gestion et communication de ce projet numérique permet à l'étudiant d'une part, d'utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée, et d'autre part, de se questionner sur la promotion d'un événement ou la valorisation du patrimoine et sur les stratégies de communication à mettre en place selon les structures, les publics (y compris ceux en situation de handicap) et le territoire.

Objectifs :

Analyser les enjeux et usages du numérique dans le champ culturel.
 Identifier les publics, les territoires et les objectifs d'une structure ou d'un projet culturel.
 Élaborer une stratégie de communication numérique cohérente avec un projet artistique ou culturel.
 Concevoir et produire des contenus numériques adaptés aux supports et aux publics.
 Intégrer les enjeux d'accessibilité, de protection des données et de sécurité numérique.
 Mettre en œuvre et évaluer une action de communication ou de médiation numérique.
 Mobiliser les outils numériques dans une démarche professionnelle de valorisation des arts et du patrimoine.

Bibliographie :

Bouquillon, Philippe & Combès, Yolande (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, Presses universitaires de Grenoble, 2007.
 Donnat, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français*, La Documentation française / DEPS.
 Davallon, Jean, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Hermès Science Publications, 2006.
 Le Marec, Joëlle, *Publics et musées. La confiance éprouvée*, L'Harmattan, 2007.
 Allard, Laurence, Vandenberghe, Frédéric & Bourreau, Marie (dir.), *La culture à l'ère numérique*.

TD - Diffusion, communication et accessibilité numérique (12 h)

Enseignant : Clément ECREPONT

Programme : À partir d'exemples issus du spectacle vivant et d'autres secteurs culturels, les étudiants seront amenés à analyser les stratégies de présence et de diffusion numériques des structures, des artistes et des événements : sites internet, réseaux sociaux, plateformes de diffusion, contenus audiovisuels et multimédias, newsletters ou encore dispositifs de médiation numérique. Le TD s'appuiera sur des exercices pratiques et des études de cas permettant aux

étudiants de développer une stratégie de communication et de diffusion numérique adaptée à un projet artistique ou culturel, depuis l'identification des publics et des objectifs jusqu'à la conception et l'évaluation des supports et actions de communication.

Objectifs :

Identifier les principaux outils et canaux de diffusion et de communication numérique dans le spectacle vivant.

Analyser la stratégie numérique d'une structure, d'un artiste ou d'un événement culturel.

Définir des objectifs de communication en fonction d'un projet artistique, des publics et du territoire.

Concevoir des contenus numériques adaptés aux différents supports et aux usages des publics.

Intégrer les principes d'accessibilité numérique dans la conception et la diffusion de contenus culturels.

Prendre en compte la diversité des publics, notamment les personnes en situation de handicap.

Élaborer une stratégie de diffusion numérique cohérente et réaliste pour un projet de spectacle vivant.

Évaluer la pertinence et l'efficacité d'une action de communication numérique à partir d'indicateurs adaptés.

Développer une approche critique des usages du numérique dans la communication, la médiation et la relation aux publics.

Bibliographie :

Davallon, Jean, Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation, Hermès Science, 2006.

Le Marec, Joëlle, Publics et musées. La confiance éprouvée, L'Harmattan, 2007.

Donnat, Olivier, travaux du DEPS – Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, notamment sur les pratiques culturelles et numériques des Français.

MASTER 2**Parcours : Conception et écriture des projets culturels et artistiques**

SEMESTRE 3				CM (h)	TD (h)	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques			Contrôle	Session de rattrapage
UF13	2,5	8	Esthétique et théories des arts du spectacle	24	24	4 écrits	4 écrits
UC 13	2	6	Archives, mémoire et patrimoines vivants (coeff. 1)		18	1 oral ou 1 écrit	1 oral ou 1 écrit
		7	Économie, droit de la culture (coeff. 1)		15	1 écrit	1 écrit
		2	Langues vivantes (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier
UM 13	2,5	4	Conduite de projets culturels ou artistiques (coeff. 1)		24	1 dossier	1 dossier
		3	Gestion et comptabilité (coeff. 1)		17	1 dossier ou 1 écrit	1 dossier ou 1 écrit
Totales heures TD	1	30		24 CM 36 TD	110		

SEMESTRE 4				CM (h)	TD (h)	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques			Contrôle	Session de rattrapage
UC 13	8	24	Mémoire ou recherche-crédation			Mémoire et/ou 1 réalisation	Mémoire
		6	Soutenance			Soutenance	Soutenance
Totales heures TD	1	30					

Soutenance du mémoire de recherche ou de stage
(120 pages minimum en corps 12 avec un interligne de 1,5 soit environ 2300 signes/page). Soutenance avant le 31 octobre

ATTENTION : accès à la soutenance uniquement si le semestre 3 est acquis en session 1 ou en session 2, et avec accord de la directrice ou du directeur de mémoire.

UF 13

ESTHETIQUE ET THEORIES DES ARTS DU SPECTACLE – 48h Divisé en 4 séminaires**Séminaire 1 : « Il fallait oser ! » : culot, audace et transgression dans les écritures dramatiques, scéniques et performatives Amandine Mercier (12h)****Enseignant : Amandine MERCIER****Descriptif du cours :**

Ce séminaire propose d'interroger les notions de culot, d'audace et de transgression dans les pratiques dramatiques, scéniques et performatives contemporaines. À partir d'une approche interdisciplinaire, croisant théorie et pratique, les étudiant.e.s seront amené.e.s à analyser et expérimenter, individuellement et collectivement, les multiples formes artistiques qui explorent les stratégies de débordement des cadres dramatiques et scéniques « conventionnels », celles de renversement des codes esthétiques, culturels et politiques, celles de brouillage des frontières entre les genres et les styles, entre la fiction et la réalité, entre le vivant et l'inanimé, entre l'excès et la provocation, et à révéler l'indicible et l'immontrable.

Le séminaire invite ainsi les étudiant.es à penser le culot, l'audace et la transgression non comme une fin en soi, mais comme des outils critiques de création, de recherche et de transformation des écritures dramatiques, scéniques et performatives, où le fait d'oser crée des pratiques innovantes.

Objectifs :

- Maîtriser les principales approches théoriques de la transgression dans les arts de la scène ;
- Situer historiquement les pratiques artistiques qui mettent en crise les cadres esthétiques, politiques ou institutionnels ;
- Analyser les dispositifs scéniques mobilisant l'audace, le risque, l'excès ou la provocation ;
- Expérimenter des protocoles de création fondés sur le déplacement des conventions de jeu, de mise en scène ou de réception ;
- Articuler réflexion critique, démarche artistique et recherche-crédation ;
- Développer une posture réflexive sur les enjeux éthiques, politiques et esthétiques de la transgression et de l'obscène aujourd'hui.

Évaluation : un exercice par séminaire**Corpus et/ou bibliographie :**

- Agamben, Giorgio, *Profanations*, Paris, Payot & Rivages, 2005.
- Artaud, Antonin, *Le Théâtre et son double*, Paris, Gallimard, (1964 [1938]).
- Féral, Josette, *Théorie et pratique du théâtre. Au-delà des limites*, Montpellier, L'Entretemps, 2011.
- Féral, Josette (dir.), *Pratiques performatives. Body Remix*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- Fischer-Lichte, Erika, *The Transformative Power of Performance, A New Aesthetics*, London, Routledge, 2008.
- Lehmann, Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, (2002 [1999]).
- Rancière, Jacques, *Le Spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique Éditions, 2008.
- Schechner, Richard, *Performance Studies. An Introduction*, London & New York, Routledge, (2013 [1985]).
- Turner, Victor, *From Ritual to Theatre. The Human Seriousness of Play*, New York : Performing Arts Journal Publications, 1982.

Sorties culturelles, spectacles à voir, rencontres avec des professionnels, participations aux manifestations scientifiques :

- Laloy Alice, *Pinocchio*, Tandem Scène Nationale, Douai, 5 octobre 2026.
- Crivellari Romain, Legros Baptiste, *Dans Gaëtan*, Culture Commune Scène Nationale du Bassin Minier, 17 novembre 2026.

Séminaire 2 : Les actrices face à la vieillesse dans le théâtre du XIXe siècle : enjeux esthétiques et socio-professionnels (12h)**Enseignante : Agathe GIRAUD**

Descriptif du cours : L'âge des actrices est un facteur déterminant dans la carrière des artistes femmes qui, peut-être plus que les hommes, doivent s'adapter à leurs changements de rôles, lutter pour les conserver et même se battre pour leur reconnaissance professionnelle. Dans ce cours, nous nous proposons d'explorer la manière dont l'âge des actrices conditionne leurs carrières au XIXe siècle, au moment où les théâtres, notamment la Comédie-Française, légifère de plus en plus pour encadrer la profession. Nous serons également sensibles à la manière dont l'âge joue un rôle dans la carrière des actrices selon le statut administratif et médiatiques de celles-ci (cheffes d'emploi, premiers rôles, vedettes...). Enfin, nous explorerons la manière dont l'âge des rôles influe sur la carrière des artistes : jouer des rôles « marqués » par l'âge (mère, grand-mère, sorcière...) n'attire souvent pas autant que les rôles de première jeunesse (princesse, ingénue...).

Bibliographie :

- Rocheffort Suzanne, *Vies théâtrales : le métier de comédien à Paris entre Lumières et Révolution*, Paris, Champ Vallon, 2024.
- Yon Jean-Claude, *Une Histoire du théâtre à Paris : de la Révolution à la grande guerre*, Paris, Aubier, 2012.

Séminaire 3 : (12h)**Enseignant** : Nicolas SAELENS**Intitulé du cours** : informations données en cours**Descriptif du cours** : informations données en cours**Corpus et/ou bibliographie** : informations données en cours**Sorties culturelles, spectacles à voir, rencontres avec des professionnels, participations aux manifestations scientifiques**
: liste communiquée à la rentrée**Séminaire 4 : Dramaturgies de la marionnette : traduire l'indicible (12h)****Enseignante** : Françoise HEULOT-PETIT**Descriptif du cours** :

La marionnette n'est-elle pas un objet propre à traduire par l'image ce que le corps de l'acteur peine à faire ? Pour interroger les pouvoirs de ce langage, nous allons nous attacher au travail de Sylvie Baillon, qui a été directrice du Tas de Sable Ches Panses Vertes à Amiens. Pour mieux saisir à la fois un processus de travail et interroger les enjeux des dramaturgies de la marionnette, nous allons dans un premier temps explorer les textes montés ou une thématique qui traverse plusieurs pièces : celle de la guerre. Nous pouvons mieux saisir la complexité des enjeux dramaturgiques d'un théâtre documentaire qui s'appuie sur une collecte de paroles du quotidien en répondant parfois à des commandes. La dramaturgie trouve son expression aussi dans une écriture visuelle qui propose une rêverie scénique orchestrant marionnette, vidéo, chant, et danse Butô. Nous pourrions interroger les choix dramaturgiques de formes destinées plus spécifiquement au jeune public. Cette compagnie s'est attachée à un théâtre de figure, à travers elle, nous passons d'un travail en lien étroit avec l'histoire locale et les marionnettes traditionnelles amiénoises à une compagnie qui s'ouvre aux dramaturgies contemporaines en passant des commandes aux auteurs bien vivants. Elle se fait l'écho des manières de faire de la marionnette depuis les années 80. Ce voyage dans les textes et les mises en scène sera le moyen de dessiner un paysage esthétique car une création pour la marionnette se nourrit, peut-être davantage que le théâtre d'acteur, d'une bibliothèque d'images qui vient enrichir l'univers visuel de l'équipe artistique tout en offrant les supports partagés par tous pour élaborer ensemble une dramaturgie textuelle, visuelle et sonore. À l'heure où Sylvie Baillon a pris sa retraite, un travail d'inventaire des marionnettes et des décors a été entrepris pour archiver ces mémoires matérielles. Toutefois les objets entrés au musée peuvent aussi « sortir de leur réserve » dans des processus de réécriture. Ce processus de patrimonialisation mérite d'être interrogé pour mieux saisir comment ces objets entrent en dialogue d'une autre manière avec le texte. Quelles traces garder et pourquoi ? Quel langage persiste et pour quelle Histoire ?

Bibliographie :

- Baudrillard Jean, *Le système des objets*, Editions Gallimard, Paris, 1978.
- Bensky Roger Daniel, *Recherches sur les structures et la symbolique de la marionnette*, Editions Nizet, Paris, 1971.
- Brunella Eruli, « Masques, acteurs, marionnettes : objets transitionnels », in *Le masque : du rite au théâtre*, dirigé par Odette Aslan, CNRS, Paris, 1985.
- Fournel Paul, *Les Marionnettes*, Editions Bordas, Paris, 1982.
- Jurkowski Henryk, *Métamorphoses : La marionnette au XX^e siècle*, Editions Institut International de la Marionnette, 2000.
- Kleist Heinrich von, *Sur le Théâtre de marionnettes*, trad. de l'allemand par Jacques Outin, Paris, Mille et une nuits, 1998.
- Lemahieu Daniel, « Le geste et l'écriture. Quelques postures de l'auteur dramatique », revue *Puck. La marionnette et les autres arts*, n° 8, « Écritures-Dramaturgies », Charleville-Mézières, Éditions Institut International de la Marionnette, 1995, p. 13-14.
- Mattéoli Jean-Luc, *L'Objet pauvre. Mémoire et quotidien sur les scènes contemporaines françaises*, Rennes, P.U.R., coll. « Le spectaculaire », 2011.
- Paska Roman, Pensée-marionnette, idée-marionnette, in *Puck N° 8, Écritures dramaturgiques*, Editions Institut International de la Marionnette, 1995, p.65.
- Plassard Didier, *L'Acteur en effigie. Figures de l'homme artificiel dans le théâtre des avant-gardes historiques (Allemagne, France, Italie)*. Charleville-Mézières : Institut international de la marionnette/Lausanne : L'âge d'homme, « Théâtre années vingt ».
- Plassard Didier, « La traversée des figures » dans revue *Puck. La marionnette et les autres arts*, n° 8, « Écritures-Dramaturgies », Charleville-Mézières, Éditions Institut International de la Marionnette, 1995, p. 15-19.
- Plassard Didier (dir.), dossier « Présences du marionnettiste » dans revue *Registres n° 15*, Paris, Presses Sorbonnes Nouvelles, automne 2011, p. 97-173.
- Plassard Didier, *Les Mains de lumière. Anthologie des écrits sur l'art de la marionnette*. Charleville-Mézières, Institut International de la marionnette, 1996.
- Ryngaert Jean-Pierre et Sermon, Julie (2006), *Le personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*, Montreuil, Théâtrales.
- Sermon Julie, « Figure (approche théorique) », dans *Dictionnaire encyclopédique du théâtre à travers le monde* (dir. Michel Corvin), Paris, Bordas, 2008, p. 558-559.
- Sermon Julie (dir.), revue *Théâtre/Public n° 193*, « La marionnette ? Traditions, croisements, décroissements », Gennevilliers, mai 2009.
- Yendt Maurice, *Les ravisseurs d'enfants, du théâtre et des jeunes spectateurs*, Théâtre des Jeunes Années Centre dramatique National, Lyon, Actes Sud Papiers, p.69.

UC 13

- ARCHIVES, MÉMOIRE ET PATRIMOINES VIVANTS (18h)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Descriptif du cours : Ce cours interroge les enjeux de l'archivage, de la conservation et de la transmission des créations du spectacle vivant. Il propose une réflexion sur la place de la mémoire dans les pratiques artistiques contemporaines et les formes de patrimonialisation du vivant.

- Comprendre les spécificités de l'archive en arts du spectacle (immatériel, vivant, fugace)
- Acquérir une démarche de documentation et d'archivage des pratiques artistiques
- Analyser les enjeux de mémoire, d'identité et de transmission culturelle
- Interroger les processus de patrimonialisation du spectacle vivant
- Explorer les modalités de la restitution et de la réécriture d'archives
- Développer une pensée critique sur la trace et la reconstruction
- S'initier aux outils et démarches de documentation contemporaines

Bibliographie :

UNESCO, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, 2003 [en ligne].

- ÉCONOMIE, DROIT DE LA CULTURE (15h)

Enseignant : Laurent COUTOULY (Directeur Culture Commune - Scène nationale du Bassin minier Loos en Gohelle)

Descriptif du cours : Le monde de l'art et de la culture est en crise depuis quelques années. Beaucoup de théâtres et de festivals voient leur budget artistique se réduire au fur et à mesure des années. Au-delà des circonstances exceptionnelles liées au coronavirus, de la crise économique et des restrictions des finances publiques, qu'est-ce qui explique cette situation ? N'est-ce pas le signe latent d'une remise en question majeure des politiques publiques en faveur de l'art et de la culture ?

À travers un retour en arrière sur l'émergence et la reconnaissance de nouvelles disciplines artistiques et de nouveaux modes et champs d'interventions culturels, et en favorisant une analyse transversale et multifactorielle, nous interrogerons la pertinence des projets artistiques et culturels d'aujourd'hui.

Évaluation : Étude de cas d'un projet artistique culturel d'aujourd'hui

Bibliographie : Principalement liée à de la documentation professionnelle - Fournie au fur et à mesure du séminaire.

- LANGUES VIVANTES (12h)

Enseignante : Hélène TAVERNIER

Descriptif du cours : Consolidation des acquis de la licence, étude de textes en anglais en rapport avec les thématiques des autres séminaires, dans une optique professionnalisante. Technique de la synthèse en anglais, restitution et explicitation d'idées et de problématiques. En semestre 3 rédaction de la lettre de motivation en anglais et explicitation des travaux de recherche en vue de l'oral.

Évaluation : rédaction de la lettre de motivation et un oral en fin de semestre.

Bibliographie : (à titre indicatif, les ressources spécifiques seront détaillées en cours) articles de presse en anglais, dictionnaire anglais-français et/ou unilingue, manuel de grammaire et lexique.

UM 13

- CONDUITE DE PROJETS CULTURELS (12h)

Master ASSV

2026/2027

Enseignante : Amandine MERCIER

Descriptif du cours :

S'inscrivant dans la continuité du module « Conception et gestion collectives et coopératives d'événements culturels d'innovation sociale », ce cours ambitionne de transmettre l'ensemble des éléments théoriques, méthodologiques et pratiques quant à la conception d'un projet scientifique, culturel ou artistique coopératif, émergent, à impact social, en garantissant une relation interactive entre les artistes, les institutions, les réseaux et les habitants du territoire et de consolider les communautés épistémiques inter-acteurs. Il s'agit également d'accompagner les étudiants dans sa concrétisation tout en garantissant leur autonomie, le caractère préprofessionnel de cette action *via* les connaissances et compétences acquises et le fait qu'ils deviennent acteurs de leur apprentissage, de la création de leurs réseaux professionnels et de leur inscription dans le monde socio-économique et politique des institutions culturelles et des métiers du spectacle vivant.

Évaluation : Un dossier et une soutenance

Corpus et/ou bibliographie :

- CAUNE Jean, *La démocratisation culturelle, Une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- CAUNE Jean, *La médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2017.
- DENIZOT Marion, « Du théâtre populaire à la médiation culturelle : autonomie de l'artiste et instrumentalisation », in *Lien social et Politiques*, Montréal, n° 60, 2008.
- DONNAT Olivier, TOLILA Paul (dir.), *Les publics de la culture*, Paris, Presses de Science Po, vol. 2, 2004.
- DUBOIS Jérôme, *Les usages sociaux de théâtre hors ses murs, École, entreprise, hôpital, prison, etc. Témoignages et analyses*, Paris, Harmattan, 2011.
- JEANSON Francis, *L'Action culturelle dans la cité*, Paris, Seuil, 1973.
- LAFORTUNE Jean-Marie, « De la médiation à la médiation : le double jeu du pouvoir culturel en animation » in *Lien social et Politiques*, Montréal, n° 60, 2008.
- LEXTRAIT, Fabrice, *Une nouvelle époque de l'action culturelle*, Paris, La Documentation Française, 2001.
- LIOT Françoise, *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, Paris, Harmattan, 2010.
- NEVEUX Olivier & TALBOT Armelle, *Penser le spectateur*, Théâtre/Public, n° 208, Montreuil, Editions Théâtrales, avril-juin 2013.
- NEVEUX, Oliver, *Politiques du spectateur. Les enjeux du théâtre politique aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2013.
- SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2011.
- WALLON, Emmanuel, *La démocratisation culturelle, un horizon d'action*, Les cahiers français, Paris, La Documentation Française, 2009.

Partenaires à solliciter : Structures culturelles du territoire des Hauts-de-France et des festivals artistiques dans le domaine du spectacle vivant (publics, associatifs ou privés et Industries Culturelles et Créatives)

CONDUITE DE PROJETS ARTISTIQUES (12h)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Descriptif du cours : Ce TD s'appuie sur le précédent TD intitulé : **CONSTRUCTION DE PROJET ARTISTIQUE**. Sur la base d'un projet artistique formulé, nous aborderons les différentes étapes pour sa réalisation. Écriture, travail dramaturgique, recherche de partenaire (artistique et financier), training, planning de répétition, etc.

Évaluation : Dossier.

– GESTION ET COMPTABILITÉ (17h)

Enseignant : Angela CONVERS

Objectif général : découvrir et comprendre quelques aspects du paysage administratif et financier dans lequel s'inscrivent les projets d'arts de la scène et du spectacle vivant.

Programme :

Les contenus ci-dessous concernent l'ensemble des enseignements du Master (1 et 2). Ils seront abordés en totalité pour les M2, et sur 2 ans pour les M1

I- Comptabilité

- les documents comptables obligatoires (bilan, compte de résultat)
- les autres types de comptabilités (analytique, budgétaire)
- II- Focus ressources humaines (RH)
 - la paie (analyser la structuration du bulletin de paie et comprendre les notions de salaires brut, net, des charges patronales et du coût total employeur)
 - les conventions collectives
 - un point sur l'intermittence du spectacle
- III- Gestion : utiliser les outils comptables pour gérer sa structure et / ou son projet
 - la comptabilité analytique : une approche fonctionnelle de la comptabilité ; distinguer coûts fixes et coûts variables
 - établir un rapprochement entre la comptabilité et un budget
 - calculer le coût de revient d'un projet artistique
 - bâtir le budget prévisionnel d'un projet artistique
 - bâtir un plan de trésorerie
- IV- Quelques aspects administratifs
 - quelle forme juridique pour une structure culturelle et artistique ?
 - quelles ressources financières (subventions, mécénat, dons, crowdfunding, ventes de spectacle, billetterie)
 - une première approche des droits d'auteur
 - les transactions dans le spectacle vivant

Évaluation : 1 dossier pratique (travail en groupe)

Ressources

Plan comptable des associations : <https://www.compta-theatre.com/wp-content/uploads/2020/05/plan-comptable-des-associations.pdf>

ARTCENA (Centre National des Arts du Cirque, de la Rue et du Théâtre) / Informations et guides :

- Le guide du spectacle vivant : <https://www.artcena.fr/guide>
- Précis juridique du spectacle vivant : <https://www.artcena.fr/precis-juridique>

– MÉMOIRE ET STAGE

Avant le 31 octobre, l'étudiant.e soutient un mémoire de recherche, d'un mémoire professionnel ou d'une recherche-crédation (les modalités pour chacun des parcours sont transmises lors de la pré-rentree et le choix du parcours doit être validé par la directrice du mémoire et la responsable de formation),

-Stage de 4 mois minimum ou être inscrit.e en alternance sur les deux années de Master, ou d'être inscrit.e en recherche-crédation (les démarches relatives aux stages et à l'alternance sont présentées à la pré-rentree). Rédaction d'un rapport de stage (indépendant ou non du mémoire en fonction du sujet traité), ou un rapport d'alternance, ou un rapport d'étapes de recherche-crédation,

-Rédaction d'un mémoire de recherche, ou un mémoire professionnel, ou un mémoire de recherche-crédation (120 pages minimum en Master 2),

-Soutenance devant un jury composé au minimum de deux enseignant.e.s-chercheur.se.s ou MAST (exposé oral de 20 minutes en Master 2, suivi de 15 minutes minimum de questions et échanges avec les membres du jury).

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2026-2027

UFR : Calendrier Master 1 et master 2 ASSV

Septembre 2026			Octobre 2026			Novembre 2026			Décembre 2026			Janvier 2027			Février 2027			Mars 2027			Avril 2027			Mai 2027			Juin 2027			Juillet 2027			Août 2027			Septembre 2027		
1	M		1	J		1	D	Férié	1	M		1	V		1	L		1	L		1	J	Alternance/ Entreprise ou stage	1	S	Ferie ou Alternance/E ntreprise	1	M	Jury M1 et M2 session 1 / Alternance/ Entreprise ou stage	1	J	Alternance/E ntreprise / Stage	1	D		1	Me	Soutenances et jurys formation initiale (hors alternance) session 2 Alternance/ Entreprise
2	Me		2	V		2	L		2	Me		2	S		2	M		2	M		2	V	Alternance/ Entreprise ou stage	2	D	Alternance/ Entreprise ou stage	2	Me	Alternance/ Entreprise ou stage	2	V		2	L		2	J	
3	J		3	S		3	M		3	J	Alternance/ Entreprise ou stage	3	D	Alternance/ Entreprise ou stage	3	Me		3	Me	Interruption pédagogique ou Alternance/E ntreprise	3	S	Alternance/ Entreprise ou stage	3	L	EXAMENS M1	3	J	Alternance/ Entreprise ou stage	3	S		3	M		3	V	
4	V		4	D		4	Me		4	V	Alternance/ Entreprise ou stage	4	L	Rentrée semestres pairs	4	J	Alternance/ Entreprise ou stage	4	J		4	D	Alternance/ Entreprise ou stage	4	M	EXAMENS	4	V	Alternance/ Entreprise ou stage	4	D		Alternance/ Entreprise ou stage	4		Me	4	
5	S		5	L		5	J	Alternance/ Entreprise ou stage	5	S	Alternance/ Entreprise ou stage	5	M		5	V	Alternance/ Entreprise ou stage	5	V		5	L	EXAMENS M1	5	Me	EXAMENS	5	S	Alternance/ Entreprise ou stage	5	L	Alternance/E ntreprise / Stage	5	J	5	D	Alternance/ Entreprise	
6	D		6	M		6	V	Alternance/ Entreprise ou stage	6	D	Alternance/ Entreprise ou stage	6	Me		6	S	Alternance/ Entreprise ou stage	6	S	6	M	EXAMENS	6	J	Alternance/ Entreprise ou stage	6	D	Alternance/ Entreprise ou stage	6	M	6		V	6	L	Soutenances et jurys formation initiale (hors alternance) session 2 Alternance/ Entreprise		
7	L		7	Me		7	S	Alternance/ Entreprise ou stage	7	L		7	J	Alternance/ Entreprise ou stage	7	D	Alternance/ Entreprise ou stage	7	D	Alternance/ Entreprise ou stage	7	Me	EXAMENS	7	V	Fermeture UA ou Alternance/En	7	L	Alternance/E ntreprise / Stage	7	Me		7	S	7		M	
8	M		8	J	Alternance/ Entreprise ou stage	8	D	Alternance/ Entreprise ou stage	8	M		8	V	Alternance/ Entreprise ou stage	8	L		8	L		8	J	Alternance/ Entreprise ou stage	8	S	Alternance/ Entreprise ou stage	8	M		8	J		8	D	8		Me	
9	Me		9	V	Alternance/ Entreprise ou stage	9	L		9	Me		9	S	Alternance/ Entreprise ou stage	9	M		9	M		9	V	Alternance/ Entreprise ou stage	9	D	Alternance/ Entreprise ou stage	9	Me		Alternance/ Entreprise / Stage	9	V	9	L	9	J	Alternance/ Entreprise	
10	J		10	S	Alternance/ Entreprise ou stage	10	M		10	J	Alternance/ Entreprise ou stage	10	D	Alternance/ Entreprise ou stage	10	Me		10	Me		10	S	Alternance/ Entreprise ou stage	10	L	SOUTENANC ES M1 et M2	10	J			10	S	10	M	10	V	Alternance/ Entreprise	
11	V		11	D	Alternance/ Entreprise ou stage	11	Me	Férié	11	V	Alternance/ Entreprise ou stage	11	L		11	J	Alternance/ Entreprise ou stage	11	J	Alternance/ Entreprise ou stage	11	D	Alternance/ Entreprise ou stage	11	M	SOUTENANC ES	11	V	11		D	Alternance/ Entreprise ou stage	11	Me	Fermeture UA ou Alternance/E ntreprise	11	S	Alternance/ Entreprise
12	S		12	L		12	J	Alternance/ Entreprise ou stage	12	S	Alternance/ Entreprise ou stage	12	M		12	V	Alternance/ Entreprise ou stage	12	V	Alternance/ Entreprise ou stage	12	L	EXAMENS M1	12	Me	SOUTENANC ES	12	S			12	L	Alternance/ Entreprise ou stage	12		J	12	D
13	D		13	M		13	V	Alternance/ Entreprise ou stage	13	D	Alternance/ Entreprise ou stage	13	Me		13	S	Alternance/ Entreprise ou stage	13	S	Alternance/ Entreprise ou stage	13	M		EXAMENS	13	J	Alternance/ Entreprise ou stage	13	D	Alternance/ Entreprise ou stage	13	M		13		V	13	L
14	L	Pré-rentree et rentree des Masters	14	Me		14	S	Alternance/ Entreprise ou stage	14	L		14	J	Alternance/ Entreprise ou stage	14	D	Alternance/ Entreprise ou stage	14	D	Alternance/ Entreprise ou stage	14	Me	EXAMENS	14	V	Alternance/ Entreprise ou stage	14	L	Alternance/ Entreprise ou stage	14	Me	Férié	14	S		14	M	
15	M		15	J	Alternance/ Entreprise ou stage	15	D	Alternance/ Entreprise ou stage	15	M		15	V	Alternance/ Entreprise ou stage	15	L		15	L		15	J	Alternance/ Entreprise ou stage	15	S	Alternance/ Entreprise ou stage	15	M		15	J	Alternance/ Entreprise ou stage	15	D	15	Me		
16	Me		16	V	Alternance/ Entreprise ou stage	16	L		16	Me		16	S	Alternance/ Entreprise ou stage	16	M		16	M		16	V	Alternance/ Entreprise ou stage	16	D	Alternance/ Entreprise ou stage	16	Me		16	V		16	L	16	J	Alternance/ Entreprise	
17	J	Alternance/ Entreprise ou stage	17	S	Alternance/ Entreprise ou stage	17	M		17	J	Fin semestres impairs/ Alternance/Entre prise	17	D	Alternance/ Entreprise ou stage	17	Me		17	Me		17	S	Alternance/ Entreprise ou stage	17	L	Férié	17	J		Alternance/ Entreprise ou stage	17	S	17	M	17	V	Alternance/ Entreprise	
18	V	Alternance/ Entreprise ou stage	18	D	Alternance/ Entreprise ou stage	18	Me		18	V	Alternance/ Entreprise ou stage	18	L		18	J	Alternance/ Entreprise ou stage	18	J	Alternance/ Entreprise ou stage	18	D	Alternance/ Entreprise ou stage	18	M	SOUTENANCES M1 et M2	18	V	18		D	Alternance/ Entreprise ou stage	18	Me	18	S	Alternance/ Entreprise	
19	S	Alternance/ Entreprise ou stage	19	L		19	J	Alternance/ Entreprise ou stage	19	S	Alternance/ Entreprise ou stage	19	M		19	V	Alternance/ Entreprise ou stage	19	V	Alternance/ Entreprise ou stage	19	L		19	Me	Fin semestres pairs	19	S	19		L	19	J	19	D	Alternance/ Entreprise		
20	D	Alternance/ Entreprise ou stage	20	M		20	V	Alternance/ Entreprise ou stage	20	D	Alternance/ Entreprise ou stage	20	Me		20	S	Alternance/ Entreprise ou stage	20	S	Alternance/ Entreprise ou stage	20	M		20	J	Alternance/ Entreprise ou stage	20	D	Alternance/ Entreprise ou stage		20	M	20	V	20	L		

21	L		21	Me		21	S	Alternance/ Entreprise ou stage	21	L	Fermeture UA ou Alternance/E ntreprise	21	J	Alternance/ Entreprise ou stage	21	D	Alternance/ Entreprise ou stage	21	D	Alternance/ Entreprise ou stage	21	Me	Interruption pédagogique ou Alternance/E ntreprise	21	V	Alternance/ Entreprise ou stage	21	L	Alternance/ Entreprise ou stage	21	Me	Alternance/E ntreprise / Stage	21	S		21	M	
22	M		22	J	Alternance/ Entreprise ou stage	22	D	Alternance/ Entreprise ou stage	22	M		22	V	Alternance/ Entreprise ou stage	22	L		22	L		22	J		22	S	Alternance/ Entreprise ou stage	22	M		22	J		22	D		22	Me	
23	Me		23	V	Alternance/ Entreprise ou stage	23	L		23	Me		23	S	Alternance/ Entreprise ou stage	23	M		23	M		23	V		23	D	Alternance/ Entreprise ou stage	23	Me		23	V		23	L	Alternance/ Entreprise ou stage	23	J	Alternance/ Entreprise
24	J	Alternance/ Entreprise ou stage	24	S	Alternance/ Entreprise ou stage	24	M		24	J		24	D	Alternance/ Entreprise ou stage	24	Me		24	Me		24	S		24	L	Alternance/E ntreprise ou stage	24	J		24	S		24	M		24	V	Alternance/ Entreprise
25	V	Alternance/ Entreprise ou stage	25	D	Alternance/ Entreprise ou stage	25	Me		25	V		25	L		25	J	Alternance/ Entreprise ou stage	25	J	Alternance/ Entreprise ou stage	25	D		25	M		25	V		25	D	Alternance/ Entreprise ou stage	25	Me		25	S	Alternance/ Entreprise
26	S	Alternance/ Entreprise ou stage	26	L	Interruption pédagogique ou Alternance/E ntreprise	26	J	Alternance/ Entreprise ou stage	26	S		26	M		26	V	Alternance/ Entreprise ou stage	26	V	Alternance/ Entreprise ou stage	26	L		26	Me	Alternance/E ntreprise ou stage	26	S		26	L	Fermeture UA ou Alternance/E ntreprise	26	J		26	D	Alternance/ Entreprise
27	D	Alternance/ Entreprise ou stage	27	M		27	V	Alternance/ Entreprise ou stage	27	D		27	Me		27	S	Alternance/ Entreprise ou stage	27	S	Alternance/ Entreprise ou stage	27	M		27	J		27	D	Alternance/ Entreprise ou stage	27	M		27	V		27	L	
28	L		28	Me		28	S	Alternance/ Entreprise ou stage	28	L		28	J	Alternance/ Entreprise ou stage	28	D	Alternance/ Entreprise ou stage	28	D	Alternance/ Entreprise ou stage	28	Me		28	V		28	L	rendu des rattrapages M1 + M2	28	Me		28	S		28	M	
29	M		29	J		29	D	Alternance/ Entreprise ou stage	29	M		29	V	Alternance/ Entreprise ou stage			29	L	Ferie ou Alternance/ Entreprise	29	J	29	S	29	M	Alternance/ Entreprise ou stage	29	J	29	D	Alternance/ Entreprise ou stage	29	Me					
30	Me		30	V		30	L		30	Me		30	S	Alternance/ Entreprise ou stage			30	M	fin des cours de M1	30	V	30	D	Alternance/ Entreprise ou stage	30	Me	Alternance/ Entreprise ou stage	30	V	30	L	Alternance/ Entreprise ou stage	30	J	Alternance/ Entreprise			
				31	S					31	J		31	D	Alternance/ Entreprise ou stage			31	Me				31	L	Jury M1 et M2 session 1 / Alternance/ Entreprise			31	S	31	M	Alternance/ Entreprise ou stage						

- Mentionner :
- Pré-rentree
 - Semaines d'enseignements - stages
 - Périodes d'examens (sessions initiales - sessions de rattrapage)
 - Périodes de jury